



Chambre des communes  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 030 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 23 novembre 2006**

—  
**Président**

**M. Gerry Ritz**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 23 novembre 2006

•(1105)

[Traduction]

**Le président (M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC)):** Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Pour la première partie de la réunion — et n'ayez pas peur de l'horaire que vous voyez ici, parce que nous devons écrire quelque chose —, nous recevons Jean-Philippe Wilkins, conseiller en communication, et Lise Grenier-Audet, vice-présidente de la Fédération des producteurs de porcs du Québec; Clare Schlegel (pardonnez ma mauvaise prononciation), président, et Jean-Guy Vincent, second vice-président du Conseil canadien du porc; Paul Beauchamp, vice-président principal de l'Approvisionnement et des affaires corporatives chez Olymel, ainsi que Rory McAlpine, vice-président des Relations avec le gouvernement et l'industrie et Don Davidson, vice-président du Développement de l'entreprise, Relations gouvernementales et industrielles chez Aliments Maple Leaf Inc.

Ce sont des titres bien distingués. C'est excellent. Je suis convaincu que la discussion sera à la hauteur.

Je vous souhaite la bienvenue ce matin. Nous allons avoir une bonne discussion franche et ouverte sur le présent, le passé et l'avenir de l'industrie du porc dans ce pays.

Je vais commencer par donner la parole aux producteurs du Québec pour une présentation de 10 minutes, si vous pouvez résumer suffisamment vos propos. Nous allons essayer de vous limiter à cela. Je vais vous avertir une minute avant de vous interrompre.

Qui s'exprimera au nom des producteurs de porc du Québec?

Madame?

[Français]

**M. Lise Grenier-Audet (vice-présidente, Fédération des producteurs de porcs du Québec):** Messieurs, mesdames, membres du comité, bonjour.

À titre de vice-présidente de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, je tiens à remercier les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de cette invitation.

Compte tenu de l'importance économique de la production porcine au Québec et devant l'ampleur de la crise actuelle, vous comprendrez que c'est avec empressement que la fédération a accepté cette invitation. Nous profiterons de cette tribune pour dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation dans l'industrie porcine et, du même coup, nous tenterons d'avancer des pistes de solution à cette situation plutôt problématique pour les producteurs de porcs.

Notre présentation sera divisée en deux volets. Le premier abordera la crise sanitaire dans le secteur porcin, et le deuxième, la crise structurelle dans l'industrie porcine québécoise.

Le premier volet est la crise sanitaire. Depuis 2004, les producteurs de porcs du Québec doivent composer avec un taux de mortalité de leur cheptel qui a pratiquement doublé. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la maladie du circovirus, qui a connu une éclosion inattendue en 2005 et qui a décimé 270 000 animaux.

À la suite d'une étude menée par l'Association des vétérinaires en industrie animale, nous constatons que près d'une entreprise sur deux a été touchée par cette maladie en 2004 et 2005. Évidemment, l'ampleur de l'impact peut varier d'une entreprise à l'autre, mais l'étude nous permet de tirer des conclusions alarmantes. Selon les résultats obtenus, 450 entreprises sont aux prises avec un taux de mortalité de 20 p. 100 et plus.

Pour illustrer le problème, prenons l'exemple d'une ferme familiale de 250 truies avec engraissement. Un tel taux de mortalité, c'est-à-dire 20 p. 100, représente 648 porcs de moins à mettre en marché annuellement. Étant donné qu'un producteur investit 94 \$ par animal décédé, c'est près de 61 000 \$ que cette entreprise familiale engloutira en une seule année. Devant une telle situation, c'est l'avenir de l'entreprise qui est fortement compromis. Bien souvent, le producteur n'a d'autre choix que d'emprunter pour éviter la faillite de son entreprise. Il s'appauvrit considérablement.

Lorsqu'une crise aussi majeure se manifeste, le soutien de l'État devient incontournable et les programmes gouvernementaux mis à la disposition des producteurs doivent être efficaces. Malheureusement, ce n'est pas le cas du PCSRA. Effectivement, nous sommes en mesure de constater que ce programme n'est pas adapté au problème sanitaire actuel. Le PCSRA du gouvernement fédéral couvre des baisses de marge et il s'avère efficace pour certaines entreprises, mais totalement inefficace, surtout inéquitable, pour d'autres, particulièrement pour les entreprises diversifiées impliquées en production animale.

Cette lacune s'explique par l'inexistence d'un programme d'assurance-production pour le bétail. Par exemple, une entreprise qui possède plus d'une production est désavantagée par rapport à une entreprise à production unique quant au niveau de compensation obtenu lors d'une catastrophe.

Prenons l'exemple d'une producteur qui commercialise des porcs et une céréale, et qui voit le taux de mortalité de son cheptel augmenter de façon importante en raison du circovirus. Si, pendant la même période où il connaît une augmentation du taux de mortalité de son cheptel, le prix de la céréale qu'il cultive connaît une hausse par rapport aux prix historiques, la compensation du PCSRA à laquelle son entreprise pourrait avoir droit est réduite, étant donné que les gains réalisés par sa production végétale compensent les pertes subies dans la production de porcs. À l'inverse, une entreprise porcine aux prises avec un problème de maladie de la même ampleur, mais ne cultivant pas de céréales, recevrait une compensation supérieure en provenance du PCSRA.

La fédération souhaiterait que le gouvernement rétablisse l'équité entre les entreprises, en évitant ces problèmes d'interférence entre les différents programmes. Pour ce faire, nous demandons très rapidement que l'ensemble des dossiers comportant des activités porcines ayant été victimes d'une catastrophe durant les années de participation 2004, 2005 et 2006 soient traités de nouveau en isolant les revenus et dépenses admissibles liés à la production de porcs pour calculer la compensation PCSRA.

• (1110)

En plus de souhaiter une telle révision de dossiers, la fédération est d'avis que le gouvernement fédéral doit tirer des leçons de cette crise et prendre ses responsabilités, en élaborant un programme d'assurance-bétail adapté à la réalité des producteurs de porcs. Rappelons qu'il y a des travaux qui se font en ce sens présentement, au niveau canadien, par un comité consultatif, mais la fédération tient à souligner que seule, la définition de maladie assurable retenue par ce comité n'est pas adaptée au secteur porcine.

Ce projet précise que les pertes attribuables à des maladies dont la présence était connue de l'assuré avant la prise d'effet du contrat ne sont pas couvertes. Bien que logique dans une stricte perspective d'assurance, cette condition rend le programme d'assurance difficilement accessible au secteur porcine, parce que la production porcine est caractérisée par la présence, au niveau sérologique, de certains pathogènes dans une forte majorité d'élevages sans toutefois qu'on y retrouve de signes cliniques.

Le statut sanitaire est contrôlé par une série de mesures de biosécurité, et le troupeau peut passer plusieurs années sans connaître de pertes significatives. Plusieurs entreprises présentent donc un troupeau en bonne santé, bien qu'elles soient dites positives pour certains pathogènes. La crise sanitaire actuelle en est un bon exemple. Le circovirus était déjà présent au sein des élevages avant que les signes cliniques n'apparaissent et que l'épidémie ne se propage. Par conséquent, la fédération souhaite que le gouvernement fédéral exige des provinces l'application d'un programme d'assurance-production pour le bétail qui tient compte des particularités du secteur porcine, afin que les maladies présentes dans le troupeau mais contrôlées par la bonne règle du producteur, soient couvertes lorsque des mesures de biosécurité appropriées sont appliquées.

Je vais maintenant parler de la crise structurelle. Parallèlement à la crise sanitaire qui décime nos troupeaux, l'industrie porcine québécoise vit un problème structurel. Olymel, qui est le principal joueur dans le secteur de l'abattage et de la transformation du porc au Québec, connaît des difficultés qui s'apparentent à celles de Maple Leaf, qui a annoncé récemment un plan de restructuration qui, forcément, aura un impact important sur la production porcine au Canada. Pour ces deux entreprises qui sont tournées fortement vers l'exportation, l'augmentation de la valeur du dollar canadien et l'intensification de la concurrence sur le marché international des produits du porc de commodité pèsent lourdement sur leur marge.

De plus, le secteur d'abattage québécois compte sur des usines d'abattage trop nombreuses, de trop petite taille et faiblement mécanisées. Afin de demeurer compétitifs, les abattoirs du Québec devront obtenir la même attention que le gouvernement fédéral a accordée au secteur bovin lorsqu'il a financé diverses initiatives visant à régler des problèmes à la suite de la découverte d'un cas d'ESB, en mai 2003. Par conséquent, nous sommes d'avis que le secteur de la transformation doit être soutenu par le gouvernement fédéral, en appuyant des stratégies de repositionnement de l'industrie à l'aide de fonds spécifiques permettant de diminuer les coûts d'abattage et de créer des produits à valeur ajoutée.

En conclusion, au nom de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, je tiens à remercier à nouveau les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour cette invitation. Nous souhaitons qu'il saura tirer les conclusions qui s'imposent. La filière porcine québécoise et canadienne vit des moments difficiles et doit être appuyée par le gouvernement fédéral afin de retrouver la vigueur et le dynamisme qui ont fait sa réputation pendant de nombreuses années.

Merci.

• (1115)

[Traduction]

**Le président:** Merci madame.

Sur notre liste vient ensuite le Conseil canadien du porc. Qui est-ce qui va faire la déclaration?

Monsieur Schlegel.

**M. Clare Schlegel (président, Conseil canadien du porc):** Merci.

Nous allons présenter chacun notre partie d'exposé, et je présume que vous en avez tous reçu une copie sur laquelle vous pourrez suivre, parce que j'aimerais faire référence à un graphique ou deux.

Nous vous remercions de nous permettre de présenter nos points de vue et de discuter avec vous des enjeux qui préoccupent les 13 000 producteurs de porc.

Le Conseil du porc est une fédération qui regroupe des associations provinciales de producteurs de porc de chacune des neuf provinces, de la côte Ouest jusqu'aux provinces Maritimes. Vous venez tout juste d'entendre des représentants de la FPPQ. Ils comparaissent avec nous ici aujourd'hui et évidemment, font partie de nos membres de la province du Québec.

Je vais m'éloigner un peu du texte et tiens à être très clair et très, très direct. Notre industrie se trouve au tout début d'une crise, qui ne va que s'empirer avant de s'atténuer. Vous êtes au courant des annonces qu'ont faites certains transformateurs qui vont comparaître ici avec nous aujourd'hui eux aussi. Je peux vous dire que les producteurs sont légèrement protégés du point de vue des prix en raison du cycle des prix seulement, et vous êtes au courant du problème des maladies en Ontario et au Québec. Nous entrons en période de crise.

L'industrie porcine est l'un des secteurs les plus importants de l'agriculture canadienne, elle a généré presque 4 milliards de dollars en recettes financières agricoles en 2005, une somme qui représente plus d'un dollar par 10 \$ de recettes d'agricoles totales. La production porcine occupe une part toujours plus importante des revenus agricoles du Canada en raison de la croissance qu'elle connaît depuis les quinze dernières années; c'est indéniablement une belle réussite. Depuis 10 ans, les exportations canadiennes de viande de porc ont connu un essor considérable. Nous expédions maintenant du porc dans plus d'une centaine de pays et en 2005, nous avons établi un nouveau record en vendant plus d'un million de tonnes de viande de porc à l'extérieur du pays pour une valeur de 2,8 milliards de dollars. Depuis le début de 2006, toutefois, nos exportations ont diminué légèrement, alors que l'industrie des États-Unis continue de croître très rapidement. C'est inquiétant.

Comme vous pouvez le constater sur le graphique que vous trouvez dans notre mémoire, les exportations canadiennes de viande de porc sont beaucoup plus diversifiées géographiquement et beaucoup moins limitées au marché américain qu'il y a quelques années. Cette situation est attribuable à un certain nombre de facteurs, dont les deux principaux sont l'accroissement des débouchés à l'exportation liés aux ententes de libre-échange, particulièrement dans le cadre du Cycle de l'Uruguay de l'OMC, et la volonté collective de l'industrie canadienne du porc de poursuivre la diversification des exportations en mettant sur pied une agence de promotion des exportations, Canada Porc International.

Si vous regardez le graphique, vous pouvez voir qu'en 1990, 90 p. 100 de nos exportations allaient vers le Japon et les États-Unis. Aujourd'hui, elles représentent 77 p. 100 et il se pourrait même que le Japon dépasse les États-Unis comme destination numéro un de nos exportations, bien que je doute que cela arrive cette année.

Comme on peut le constater au tableau suivant, les exportations surpassent maintenant les ventes intérieures de viande de porc. Je le répète: les exportations surpassent les ventes intérieures de viande de porc, et ce depuis 2002, environ. Cela vous montre à quel point nous profitons à l'économie canadienne. La population canadienne est relativement peu nombreuse et vieillissante et ne peut donc pas assurer une demande suffisante pour soutenir l'industrie canadienne du porc. C'est d'ailleurs le cas dans la majorité des secteurs économiques pour lesquels les exportations sont essentielles. Il est donc vital pour ces dernières que le Canada explore toutes les avenues possibles en vue d'obtenir de bonnes conditions d'accès aux marchés étrangers.

Ces démarches incluent les accords multilatéraux de l'OMC, de même que les ententes régionales et bilatérales. Le Conseil canadien du porc recommande vigoureusement au Canada de poursuivre les démarches actuelles, telles que celles d'un « nouveau G-6 » afin de relancer les négociations du Cycle de Doha, qui ont déjà été relancées, si je ne me trompe pas. Nous devons aussi intensifier les efforts pour terminer les négociations bilatérales entreprises il y a plusieurs années, notamment avec Singapour et les pays d'Amérique centrale, et conclure de nouveaux accords qui empêcheront la détérioration de notre accès aux marchés, qui se produira sûrement si nous ne rattrapons pas les États-Unis, le Chili et plusieurs autres pays exportateurs de porc qui ont entamé ou même complété des négociations visant à conclure un très grand nombre d'accords régionaux et bilatéraux qui leur confèrent un accès préférentiel.

Outre les accords de libre-échange avec les pays de la Communauté andine, le Japon, l'Inde, et la Chine, le CCP appuie fortement la conclusion d'une entente avec la Corée à la condition, bien sûr, que la viande de porc soit incluse dans l'accord de réduction

tarifaire. Tel que l'illustre le graphique suivant, la Corée est l'un des plus importants marchés en expansion pour les exportations canadiennes de porc. Toutefois, notre accès en Corée est menacé par les avantages que certains de nos concurrents sont en train d'obtenir, ou espèrent obtenir, par leurs propres accords bilatéraux.

● (1120)

Après avoir parlé de l'importance du commerce et de l'accès à l'exportation, nous souhaitons aborder les défis économiques importants que notre secteur doit relever, ainsi que quelques aspects qui méritent qu'on s'y attarde si on veut que l'industrie canadienne du porc demeure concurrentielle. Je le répète, nous n'en sommes qu'aux premiers stades de la crise.

La hausse rapide du dollar canadien a donné un dur coup à l'ensemble de l'industrie canadienne du porc. On peut d'ailleurs constater comment la hausse de notre devise a perturbé notre secteur en comparant le prix des porcs d'aujourd'hui au Canada et aux États-Unis avec les prix de 2002, avant que le dollar canadien commence à grimper.

J'aimerais ajouter une troisième colonne au tableau qu'on trouve ici. En 2002, le prix des États-Unis était de 53,57 \$ selon le taux de change d'aujourd'hui, qui est de 1,08 \$. En 2006, à 68 \$... Si l'on revient à 2002 avec la devise de 2002, cela nous aurait rapporté 2 \$ net par kilo. La hausse de la devise à elle seule nous coûte donc entre 30 \$ et 40 \$ par porc.

La production porcine a diminué pour la première fois en 12 ans. D'importants transformateurs ont annoncé leur intention de réduire considérablement leurs activités ou de restructurer leurs exploitations. La situation est très inquiétante pour les producteurs de porc ainsi que pour les centaines de municipalités et les milliers de travailleurs de tout le Canada qui dépendent de cette industrie.

Les producteurs de porc de partout évaluent les conditions qui leur permettent de continuer à élever des porcs et à faire en sorte que le secteur de la transformation demeure rentable. La compétitivité est au cœur des discussions dans presque toutes les réunions de l'industrie depuis quelques mois. Le CCP et ses membres des provinces souhaitent s'assurer à long terme de conditions favorables qui feront en sorte que la grande majorité des porcs qui naissent en territoire canadien continuent d'être élevés et transformés au pays. Ce n'est que de cette façon que pourront se poursuivre les activités à valeur ajoutée et les exportations de viande de porc dont nous avons profité par le passé.

Le secteur porcin tente donc de garder une approche innovatrice pour demeurer parmi les chefs de file de l'industrie du porc.

**Le président:** Monsieur Vincent.

[Français]

**M. Jean-Guy Vincent (second vice-président, Conseil canadien du porc):** Le Conseil canadien du porc estime toutefois nécessaire que les programmes et les politiques du fédéral soutiennent ses orientations, afin de permettre à l'industrie de rester sur la scène internationale au chapitre des exportations. En voici quelques exemples.

Il faut accorder un soutien au développement des marchés d'exportation, incluant la mise en place de programmes et la présence de personnel dans les ambassades pour aider l'industrie à percer de nouveaux marchés et à projeter une image de qualité des produits canadiens aux consommateurs étrangers, afin d'être sur le même pied que nos compétiteurs, comme les États-Unis.

Nous avons besoin d'un processus d'examen et d'homologation des produits vétérinaires qui soit similaire à ce qui se fait ailleurs dans le monde. Les producteurs utilisent judicieusement les produits pharmaceutiques vétérinaires afin de protéger la santé et assurer la productivité de leurs troupeaux, mais le retrait du marché de certains produits et l'émergence de nouvelles maladies font en sorte qu'il devient essentiel d'avoir rapidement accès à des produits pharmaceutiques sûrs et économiques.

Selon une étude réalisée par le George Morris Centre, un organisme indépendant de recherche économique situé à Guelph, en Ontario, l'évaluation d'un produit pharmaceutique vétérinaire au Canada prend en moyenne 1 200 jours, alors qu'un examen réglementaire aux États-Unis s'effectue en moins de 200 jours. En Australie, le processus prend moins de 300 jours. Dans bon nombre de cas, le temps alloué au processus d'homologation des médicaments vétérinaires au Canada est carrément inadmissible.

Le Canada doit se doter d'un programme national exhaustif et cohérent en santé animale qui regroupe l'industrie et les gouvernements fédéral et provinciaux. Tout comme plusieurs autres secteurs de l'élevage, le CCP souhaite que les questions de santé animale soient davantage présentes dans le prochain cadre stratégique agricole, le CSA II. Les éleveurs réclament un financement public pour assurer la protection de la santé des animaux et la prévention des épidémies de maladies animales exotiques. De toute évidence, ces mesures seront rentables, compte tenu des coûts énormes associés aux conséquences de ces maladies.

Le Conseil canadien du porc approuve bon nombre de modifications apportées au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole au cours de la dernière année. Toutefois, les producteurs de porcs demeurent vulnérables aux pertes d'actif hors de leur contrôle, surtout celles qui sont associées aux maladies animales. Les producteurs de porcs n'ont pas accès à l'assurance-production, comme bon nombre de leurs collègues en production végétale. L'assurance-production est actuellement administrée par les provinces. Il est nécessaire que le fédéral prenne la responsabilité de mettre en place un programme qui soit équitable pour tous les producteurs partout au pays et qui ne risquerait pas de faire l'objet de représailles commerciales. Nous avons également besoin d'un programme explicite en cas de catastrophe, afin d'offrir certaines garanties aux producteurs s'il y avait effondrement des marchés, que ce soit en raison d'une maladie animale exotique qui entraîne la fermeture de frontières ou d'une catastrophe naturelle.

L'industrie a en outre besoin d'un environnement réglementaire à tous les paliers de gouvernement — au fédéral, au provincial et au municipal — qui utilise des informations scientifiques et rigoureuses et qui prend en compte, si possible, les programmes de l'industrie ayant des objectifs complémentaires tels que la salubrité des aliments à la ferme, la conformité environnementale, la santé et le bien-être animal.

• (1125)

[Traduction]

**M. Clare Schlegel:** Le CCP se réjouit de constater que les biocarburants sont maintenant reconnus comme une importante possibilité de générer des revenus additionnels pour les producteurs de céréales et d'oléagineux, un secteur qui a connu beaucoup de difficultés ces dernières années et dont la santé économique est essentielle à la survie à long terme de notre industrie.

Le CCP demande seulement à ce que les politiques qui visent à stimuler la production de biocarburants au Canada ne nuisent pas à la compétitivité du secteur porcin sur la scène internationale. Le

Conseil canadien du porc demande aussi à ce que le fédéral effectue des études visant à optimiser les possibilités d'utiliser les sous-produits des biocarburants pour l'alimentation des porcs.

Cela ne figure pas dans notre présentation, mais nous voulons nous exprimer sur la main-d'oeuvre, compte tenu qu'elle constitue un facteur limitatif crucial en ce moment pour les transformateurs de porc, en particulier, et pour les producteurs de porc

Nous pensons qu'on pourrait apporter des changements immédiats à divers programmes, comme de repousser la limite d'un an à deux ans pour la main-d'oeuvre non qualifiée.

Nous vous remercions de nouveau de nous avoir donné l'occasion de discuter des questions concernant le secteur porcin avec vous. Nous sommes disposés à répondre à toutes vos questions.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Schlegel.

Nous allons maintenant écouter M. Beauchamp, qui représente Olymel.

[Français]

**M. Paul Beauchamp (vice-président principal, Approvisionnement et affaires corporatives, Olymel):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, messieurs les membres du comité. J'aimerais tout d'abord vous remercier, au nom d'Olymel, de me donner l'occasion de vous présenter notre point de vue sur la crise — parce que crise il y a — qui sévit actuellement dans l'industrie porcine. Elle n'est pas vécue de la même façon dans le domaine de la production et dans celui de la transformation. Elle est peut-être latente dans certaines régions du Canada, mais ça n'empêche pas le fait qu'il y a une crise présentement.

J'aimerais tout d'abord vous présenter Olymel en quelques mots. On ne connaît peut-être pas bien cette société ici, autour de la table. Olymel est une jeune société issue de multiples fusions, acquisitions et partenariats qui a vu le jour en 1992. Elle est la propriété de trois actionnaires: la Coopérative fédérée du Québec, un organisme appartenant à des producteurs du Québec et détenant 60 p. 100 des parts; le Groupe Brochu, issu du milieu agricole, et la Société générale de financement du Québec, une société d'État québécoise.

Olymel et Maple Leaf se disputent le titre de leader dans les secteurs de l'abattage, de la transformation et de la distribution des viandes de porc et de volaille. Chez Olymel, les activités reliées aux viandes de porc représentent environ 80 p. 100 de notre chiffre d'affaires, qui s'établit à plus de 2,5 milliards de dollars. Olymel est un joueur d'importance au Québec. Au total, nous exploitons 22 entreprises au Canada, principalement au Québec, mais aussi en Ontario et en Alberta.

Olymel exporte près de 50 p. 100 de sa viande de porc dans le monde. Nous avons des bureaux à Tokyo, à Séoul et à Sydney. Nous assumons en effet une présence à l'échelle internationale et à ce titre, nous jouons un rôle important, soit celui d'écouler la production canadienne de viande de porc, qu'elle soit de l'est ou de l'ouest du pays.

La société Olymel a beaucoup défrayé les manchettes au cours des dernières semaines, voire des derniers mois, au sujet du programme de restructuration qu'elle a mis sur pied au début de l'année 2006. Nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Mes collègues de la compagnie Maple Leaf vont sans doute parler des annonces qu'ils ont faites récemment. Une chose est certaine: il semble que de part et d'autre, nous voyions de la même façon la crise qui sévit à l'heure actuelle. De part et d'autre également, nous semblons vouloir apporter des modifications profondes à nos structures de transformation. Dans un cas comme dans l'autre, si les gestes appropriés ne sont pas posés, l'impact sur la production au Canada risque d'être significatif.

Divers problèmes frappent notre industrie. Je pourrais dire que certains d'entre eux ne viennent ni de notre industrie ni même du Canada. Le fait que notre devise se soit appréciée aussi fortement et aussi rapidement au cours des trois dernières années a provoqué un très sérieux manque à gagner chez Olymel. Selon la façon dont on interprète le taux de change ce matin, le chiffre se situe quelque part entre 85 et 100 millions de dollars.

Le fait que notre dollar était à 68 ¢ a suscité un manque de réaction face aux questions de productivité. Cette situation a bien caché nos lacunes dans ce domaine. Il faut le reconnaître et faire notre *mea culpa*. Cependant, il faut aussi reconnaître qu'aucune entreprise ou industrie, que ce soit à la ferme ou en transformation, n'aurait pu réagir assez vite pour contrer les variations du taux de change que nous venons de connaître.

Par ailleurs, les Américains sont à la fois notre principal marché et, sur la scène internationale, notre principal concurrent. Or, ils ont vu croître leurs exportations de façon significative au cours des dernières années. Plusieurs marchés internationaux que nous considérons en quelque sorte comme nos marchés naturels — prenons l'exemple du Japon — ont vu apparaître les Américains de façon agressive. Leur dollar dévalué les a rendus plus compétitifs encore. Nos marges se sont donc resserrées. L'arrimage sur les marchés internationaux, bien que les marchés existent toujours, s'est resserré également.

En outre, le taux de change a eu un effet pervers, c'est-à-dire que nos compétiteurs américains sont maintenant de plus en plus agressifs sur notre propre marché.

• (1130)

Nous pensions que parce que nous exportions 50 p. 100 de notre production, le marché canadien nous était acquis; c'est maintenant chose du passé.

De 2001 à 2005, les Américains ont doublé leurs exportations au Canada. Cette croissance dépasse les 30 ou 40 p. 100 cette année. C'est donc dire que Américains considèrent maintenant le Canada comme faisant partie intégrante de leur marché de la viande de porc.

Nos compétiteurs, qui au début des années 1980 étaient encore nos compétiteurs américains et exploitaient des usines de taille modeste sans trop se préoccuper de la qualité de la viande livrée, ont changé leur fusil d'épaule. Ils exploitent maintenant des usines d'envergure mondiale qui ont une capacité d'abattage de l'ordre de 90 000 porcs par semaine. À l'heure actuelle, seule l'usine de Red Deer a le potentiel nécessaire pour abattre autant de porcs dès demain. L'usine de Maple Leaf à Brandon a également ce potentiel, avec un léger délai toutefois; d'ailleurs, cette usine a annoncé le démarrage d'un deuxième quart de travail.

Au Canada, la moyenne des abattages par établissement est de 13 000, alors qu'États-Unis, elle est de 85 000. Aucune usine au

Canada n'a cette taille. Cette perte de compétitivité a des conséquences importantes sur notre industrie.

Cela m'amène à parler des différences qui peuvent exister entre l'Est et l'Ouest. L'Ouest, en plus des problèmes structurels, fait également face à des problèmes de main-d'oeuvre. L'an dernier, en novembre, Olymel a démarré son deuxième quart de travail et a dû y mettre fin en avril dernier, faute d'employés. Nous avons déjà eu plus de 1 800 travailleurs, mais ce nombre est désormais d'environ 1 300. La question de la main-d'oeuvre est devenue plus importante que celle du taux de change ou de la disponibilité des cochons.

Je vous invite à réfléchir à des mesures visant à soutenir notre secteur manufacturier et d'autres secteurs de l'Ouest canadien qui vivent la même situation. Par exemple, on pourrait adopter des mesures un peu plus « libérales » pour faciliter l'accès à une main-d'oeuvre étrangère. Aussi, la durée des permis octroyés par le gouvernement fédéral est de 12 mois; nous vous invitons à étendre cette durée à 24 mois.

Nous devons stabiliser le secteur manufacturier de l'Ouest, plus particulièrement celui de la transformation de la viande de porc. Un retrait de ce secteur aurait des conséquences incroyables en amont. Imaginez qu'Olymel se retire de l'Ouest canadien par suite des annonces faites par Maple Leaf de se retirer de la Saskatchewan. C'est un scénario possible. Faute de main-d'oeuvre, nous ne pourrions pas exploiter cette usine.

Au-delà de la conjoncture pour laquelle nous vous demanderons d'intervenir et de soutenir l'industrie, il faut se rappeler que sans main-d'oeuvre pour exploiter nos établissements, il n'y aura pas de transformation au Canada ou, s'il y en a, elle sera extrêmement difficile. Ce n'est pas seulement le secteur agricole qui est menacé, c'est l'ensemble des secteurs manufacturiers de l'Ouest canadien. Il est menacé à un point tel qu'on peut se demander si les secteurs manufacturiers traditionnels ont de l'avenir dans l'Ouest canadien.

Au Québec en particulier, l'industrie vit d'autres problèmes structurels, qui sont nettement plus fragmentés. Onze abattoirs livrent en moyenne 130 000 porcs. Suivant le modèle américain, un seul abattoir et demi serait nécessaire pour la même livraison.

La fédération vous a demandé de soutenir des mesures visant à rationaliser le secteur de la transformation comme vous l'avez fait pour d'autres secteurs de la production agricole, celui du boeuf, notamment. Lorsque ce secteur a eu besoin d'appui pour soutenir à la fois sa production et ses activités de transformation, le gouvernement fédéral a accepté de l'aider.

Nous vous demandons de nous aider afin de nous permettre de traverser la crise actuelle et de nous restructurer.

• (1135)

Je voudrais attirer votre attention sur un autre argument qui, assurément, gagne du terrain au Canada, soit celui des risques que posent les élevages porcins pour l'environnement. Vous savez qu'un moratoire a été imposé au Québec en 2002, qu'il a été levé par la suite, mais ses effets demeurent. Au Manitoba, un moratoire sur la production vient d'être décrété. On peut donc penser qu'il y aura peut-être d'autres moratoires dans d'autres provinces.

Tout en étant extrêmement respectueux de l'environnement, nous souhaitons — et c'est ce que j'ai entendu de la part d'autres personnes plus tôt — que des preuves scientifiques soient clairement établies, avant que nous puissions réduire les activités de production ou les limiter. Les conséquences de décisions hâtives sur l'avenir de la production et de la transformation sont nettement importantes.

Monsieur le président, je serai disponible pour répondre à vos questions. J'aimerais résumer mon intervention en mentionnant que le secteur de l'élevage porcin a besoin de votre aide, comme vous l'avez offerte à d'autres secteurs, notamment celui du boeuf, à la fois pour soutenir des investissements, pour rationaliser l'industrie et pour permettre des partages de risques. Des producteurs pourraient s'associer à des entreprises de transformation pour élaborer ensemble une nouvelle façon d'aborder l'avenir de l'industrie.

J'aimerais aussi vous demander, à l'égard des problèmes de main-d'oeuvre, d'intervenir de façon à ce que la main-d'oeuvre étrangère nous soit accessible, ne serait-ce qu'à court terme, afin de répondre à la situation tout à fait particulière qui touche l'Ouest canadien.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Beauchamp.

Écoutons maintenant M. McAlpine ou M. Davidson, qui va s'exprimer au nom de Maple Leaf Foods.

**M. Rory McAlpine (vice-président, Relations gouvernementales et avec l'industrie, Aliments Maple Leaf Inc.):** Merci, monsieur le président.

[Français]

Merci au comité de nous avoir invités aujourd'hui pour nous permettre d'expliquer comment, chez les Aliments Maple Leaf, nous tentons de faire face aux défis qui ébranlent le secteur porcin au Canada.

● (1140)

[Traduction]

Mon collègue, Don Davidson, représente notre secteur des aliments frais et pourra m'aider à répondre à vos questions.

Je vous ai fait distribuer un document qui présente des faits et des chiffres, dont plusieurs ont déjà été mentionnés.

À la deuxième diapositive, vous voyez une description de l'évolution de l'industrie canadienne du porc. Avant le début des années 90, c'était une industrie stagnante et non concurrentielle, mais elle a connu une phase de croissance rapide à la fin des années 90 et au début des années 2000. Bien sûr, cela s'explique de diverses façons, y compris par l'élimination de la Subvention du Nid-de-Corbeau dans l'Ouest canadien, la déréglementation, l'amélioration rapide de la génétique et la position concurrentielle que nous avons grâce à un dollar canadien relativement faible. À compter de 2003, la situation a changé radicalement en raison de la hausse du dollar.

À la diapositive 3, on voit que la valeur du dollar canadien a augmenté de 40 p. 100. Le fait est que cela a eu un grand effet, non seulement sur la valeur des exportations, mais aussi sur le coût des céréales fourragères canadiennes et le coût de production, qui a augmenté. Elle a touché la rentabilité de la production de porcs, et à titre de transformateur-producteur intégré, Maple Leaf l'a senti dans la production porcine aussi. Les marges sur l'exportation de viande fraîche ont été gravement compromises, non seulement aux États-Unis, mais particulièrement au Japon, compte tenu, aussi, de l'affaiblissement du yen japonais.

L'offre de produits d'importation plus concurrentiels à nos consommateurs a fait réduire les marges domestiques de la viande fraîche. Comme je l'ai mentionné, la chute des exportations a également fait disparaître les marges sur l'exportation de viande transformée et a fait diminuer l'utilisation des usines. Comme nous en avons discuté, la sous-utilisation des usines a de graves conséquences. Chez Maple Leaf, nous estimons les effets du taux

de change sur notre capacité de générer des revenus à environ 100 millions de dollars depuis trois ans.

À la diapositive 4, on voit les défis auxquels fait face l'industrie, et je pense que bon nombre ont déjà été mentionnés. Les maladies animales ont des incidences profondes, et il faut y remédier grâce à une stratégie nationale beaucoup plus vaste. La productivité et l'efficacité sont compromises.

Le manque de portée, que mon collègue d'Olymel a mentionné, est un grand défi pour la compétitivité de notre industrie par rapport aux États-Unis. L'émergence de pays comme le Chili, le Brésil et la Chine, qui sont des producteurs et des exportateurs de porcs rentables et en croissance commence à se faire sentir sur le commerce, l'accès au marché et les obstacles au commerce dans les grands marchés et plus récemment, explique la pause ou le ralentissement qui s'observe à l'OMC.

Nous exprimons notre point de vue à la diapositive 5. L'ancien PDG d'IBM disait qu'on ne donne plus de prix pour prévoir la pluie; on en donne seulement pour bâtir des arches. Nous sommes aussi d'avis qu'il est temps de bâtir des arches, et c'est exactement ce que fait Maple Leaf.

Il y a quatre ou cinq semaines environ, Maple Leaf a annoncé sa nouvelle vision pour la chaîne de valeur protéique. Selon cette vision, la société Maple Leaf est une organisation composée de gens passionnés de bonne bouffe. L'un de nos objectifs fondamentaux sera de devenir une entreprise de viandes à valeur ajoutée et de repas de renommée mondiale. C'est un objectif important, parce que nous ne nous concentrerons plus sur la production de porcs pour le monde. Nous nous concentrerons exclusivement sur la production de viandes à valeur ajoutée et de repas pour les marchés nationaux et internationaux.

À la diapositive 7, nous décrivons cette nouvelle direction. Toutes les composantes du système de Maple Leaf (la fonte des graisses animales, la nourriture pour animaux, les porcs et la transformation primaire) seront coordonnés de façon à soutenir nos activités futures de transformation de produits à valeur ajoutée. Ainsi, que nos activités portent sur la production ou l'achat de produits, notre objectif sera toujours le même. Nous allons demeurer un producteur de produits du porc, mais nous allons transformer moins de porcs et produire beaucoup moins de produits du porc, puisque nous allons nous concentrer sur l'apport de nos activités à valeur ajoutée dans le pays. C'est un changement important qui ne s'opérera pas du jour au lendemain. Il nous faudra de deux à trois ans pour nous réorienter dans cette direction, mais le processus est déjà entamé. L'une des principales raisons à cela, c'est que nous voulons optimiser nos activités de transformation.

À la diapositive 8, on voit un graphique qui illustre l'argument que mes collègues ont présenté sur la nécessité de créer des usines de production à grande échelle. On remarque ici comment l'utilisation de la capacité ou la capacité de production maximale des usines des États-Unis, selon cette idée générale, permet d'atteindre un coût beaucoup plus bas par unité.

● (1145)

La diapositive suivante présente un portrait beaucoup plus détaillé de l'utilisation de la capacité des usines de transformation de porc nord-américaines aux États-Unis et au Canada. On peut voir à quel point les installations canadiennes sont sous-utilisées comparativement à celles de nos concurrents des États-Unis. Les conséquences sur le plan de l'efficacité et de la rentabilité sont en train de devenir extrêmement importantes compte tenu de la hausse du dollar canadien.



Quelles sont les répercussions particulières pour Maple Leaf? Nous en dressons la liste à la diapositive 10. Ces incidences à court terme intéresseront sûrement les membres de ce comité.

La première, c'est que nous allons doubler les quarts à notre usine de Brandon le plus rapidement possible. C'est déjà commencé. Il est fondamental que nous regroupions toutes les activités d'abattage dans cette usine et que nous augmentions notre efficacité grâce au quart de travail double.

Nous allons fermer l'usine de la 11<sup>e</sup> rue, à Saskatoon, sans toutefois construire de nouvel abattoir à Saskatoon, comme nous l'espérons.

Les usines de Burlington et de Lethbridge seront vendues afin d'optimiser leur valeur pour les entreprises et pour qu'elles demeurent viables à l'avenir.

Il n'y aura plus d'abattoir à Winnipeg, étant donné que nous allons doubler les quarts à Brandon. Nous allons étudier l'avenir de Berwick, en Nouvelle-Écosse, compte tenu que cette usine vise à la fois de la transformation primaire et secondaire.

Dans notre usine de production porcine Elite Swine, nous allons produire moins de porcs, mais nous serons propriétaires de tous les porcs produits. Nous allons réduire la variété des contrats de porcs et des modèles de propriété que nous avons et mettre l'accent sur un plus petit nombre de porcs qui appartiennent à 100 p. 100 à Maple Leaf.

Nous allons également optimiser la valeur commerciale de notre entreprise de nourriture pour animaux, Nutrition animale Maple Leaf, grâce à sa vente, réduisant encore une fois nos immobilisations pour nous concentrer exclusivement sur ce dont nous avons besoin pour la production de viandes à valeur ajoutée et de repas.

En conclusion, j'aimerais vous donner cinq idées de moyens dont le gouvernement peut nous aider. L'industrie doit faire le premier pas, et c'est ce que nous faisons. Nous sommes en train de bâtir notre arche. Nous allons devenir plus concurrentiels et réussir grâce à cela, mais le gouvernement peut nous aider beaucoup à créer le climat d'entreprise qui nous permettra de prendre les décisions que nous devons prendre.

Notre première recommandation est que le gouvernement agisse au chapitre de la réglementation intelligente. Il est temps qu'il respecte sa promesse de la réglementation intelligente et qu'il améliore la coordination fédérale-provinciale de la réglementation de notre secteur à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

Cela ne signifie pas seulement qu'il faut harmoniser unilatéralement notre réglementation avec celle des États-Unis. Nous devons améliorer notre cadre réglementaire de diverses façons. Pour certains aspects, il faut harmoniser davantage nos règlements. On a déjà mentionné les médicaments vétérinaires, par exemple, mais nous devons agir de façon stratégique.

Ensuite, nous devons accroître l'accès au commerce. Nous voyons trop d'activités commerciales, particulièrement de la part des États-Unis, qui se répercutent sur notre industrie, mais il existe toutes sortes d'obstacles commerciaux techniques qui compromettent notre réussite sur des marchés comme ceux de la Russie, de l'Australie et de l'Union européenne.

Nous avons besoin de plus d'ententes bilatérales. Nous avons aussi besoin d'une meilleure infrastructure, aux frontières, aux ports et à la porte de l'Asie-Pacifique, tout particulièrement.

Il a déjà été dit qu'il fallait assouplir le marché du travail, et pour un grand employeur national comme Maple Leaf, nous le voyons tous les jours. Les variations entre les lois du travail des différentes

provinces et les différentes conditions que nous devons respecter sont problématiques. Nous devons avoir davantage accès au Programme des travailleurs étrangers, surtout dans l'Ouest canadien.

Il faut aussi soutenir davantage la science et l'innovation. Nous devons concentrer nos efforts bien au-delà de l'agriculture primaire, jusqu'à la chaîne de valeur, soutenir l'innovation et nous occuper tout particulièrement de la prévention des maladies animales. Nous sommes exposés à un risque énorme. Pour nous, surtout si nous mettons l'accent exclusivement sur la production de produits à valeur ajoutée, toute propagation de maladie animale sera désastreuse.

Enfin, nous avons besoin de programmes stables et efficaces de soutien aux fermes à l'échelle nationale, des programmes équitables pour lesquels les règles du jeu sont les mêmes pour tout le monde. Les provinces ne peuvent pas imposer ou autoriser différents niveaux de soutien agricole. Le problème demeure le risque qu'on nous impose des droits compensateurs si nous nous retrouvons dans cette situation. Nous devons opter pour une stratégie nationale équitable.

● (1150)

Voilà ce que nous sommes venus vous dire.

Je vous remercie beaucoup de nous avoir écoutés, et nous demeurons à votre disposition pour répondre aux questions.

**Le président:** Mesdames et messieurs, je vous remercie de ces déclarations. Nous allons maintenant passer aux questions.

Monsieur McAlpine, j'aimerais avoir un éclaircissement. Vous avez parlé de la rationalisation de votre groupe. Estimez-vous que vous serez admissible à des paiements dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole à un certain stade, comme ce fut le cas du Saskatchewan Wheat Pool?

**M. Rory McAlpine:** Désolé, monsieur le président. Parlez-vous allusion de paiements faits à des éleveurs de porcs...

**Le président:** Non, je parle de versements faits à votre entreprise dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. Le Saskatchewan Wheat Pool a eu droit à 4,3 millions de dollars environ quand il s'est restructuré et a vendu certaines divisions.

Croyez-vous que Maple Leaf aura droit à quelque chose?

**M. Rory McAlpine:** Pour l'instant, il est sûr que les producteurs qui participent au programme Elite Swine et nos partenaires contractuels y sont admissibles, mais nous parlons de toute une gamme de modèles d'entreprise, et l'admissibilité entrerait certes en jeu pour tout producteur qui fait actuellement partie du programme.

**Le président:** D'accord. Je vous remercie.

Monsieur Thibault, vous avez sept minutes.

[Français]

**L'hon. Robert Thibault (Nova-Ouest, Lib.):** Monsieur le président, je voudrais remercier tous les gens qui ont fait ces excellentes présentations.

[Traduction]

J'aimerais commencer par poser quelques questions au porte-parole de Maple Leaf.

Nous avons entendu dire que l'industrie de l'élevage porcin est au bord de la crise au Canada. Si vous vous penchez sur la situation en Nouvelle-Écosse, vous constaterez que nous en sommes au troisième stade de la crise. C'est très inquiétant. Vous avez mentionné dans vos documents l'usine de Berwick. Sans cette usine, l'industrie porcine de l'ouest de la Nouvelle-Écosse, dans la vallée de l'Annapolis, disparaîtra. Elle pourrait très difficilement survivre. On se demande comment Olymel ou quiconque pourrait assurer un pareil volume de production à un prix qui lui permettrait d'avoir une exploitation rentable dans cette région.

Je comprends les défis auxquels vous êtes confrontés et je suis également conscient de la capacité de cette usine de transformation qui est actuellement sous-utilisée. Pouvez-vous donner l'assurance ou une indication quelconque aux agriculteurs de la vallée de l'Annapolis quant à la probabilité que l'exploitation de cette usine soit maintenue et du moment auquel des décisions seront prises à son sujet?

**M. Rory McAlpine:** Je vous remercie d'avoir posé la question.

Monsieur le président, il nous est impossible d'être plus précis. Nous avons mentionné dans notre déclaration que nous sommes en train d'examiner l'avenir de l'usine. C'est une usine qui fait à la fois une première transformation et une seconde. Elle joue un rôle important dans l'approvisionnement de notre installation de Moncton. Pour ce qui est des échéances dans le processus décisionnel, toutes les décisions annoncées par Maple Leaf vont être appliquées sur une période de trois ans.

Nous sommes très sensibles à l'importance de cette usine et du partenariat que nous avons avec les producteurs du Canada atlantique. Ce n'est pas seulement en fait une question d'impact sur la Nouvelle-Écosse. Donc, je disais que nous en sommes très conscients. Nous sommes aussi très préoccupés. Nous allons continuer d'assurer une très grande transparence dans nos communications tant avec les producteurs qu'avec les gouvernements de cette région du Canada à mesure que les décisions sont prises et que des options sont envisagées.

C'est pas mal tout ce que je peux dire vraiment à ce stade-ci.

**L'hon. Robert Thibault:** Vous pourriez dire également que, oui, vous allez en poursuivre l'exploitation. Ce serait une fort bonne nouvelle.

[Français]

Monsieur Beauchamp, selon votre expérience, si on tient compte de la compétitivité de l'industrie canadienne, du potentiel des marchés d'exportation et de l'expansion de ces marchés, comment voyez-vous le futur de l'industrie porcine au Canada, tout en étant en compétition avec d'autres pays? Y a-t-il une surproduction? Y a-t-il un potentiel d'expansion de la production? Verra-t-on de grands ajustements dans l'industrie ou des fermetures dans certaines régions?

Je vous pose ces questions, mais il y a peut-être d'autres personnes qui voudraient répondre.

On sait également que Les Aliments Maple Leaf Inc. annonce la fermeture ou la vente de ses usines. Cela entraînera-t-il de grands changements dans l'industrie?

**M. Paul Beauchamp:** Je vous remercie de votre question.

Je pense que vous voulez savoir si nous avons une solution pour traverser cette crise. Nous devons établir des paramètres ensemble, c'est-à-dire tous les gens qui sont réunis autour de la table. Au moment où on se parle, il y a une crise du revenu à la ferme qui a été amplifiée par la question sanitaire, notamment dans l'Est et peut-être

un peu dans le centre du Canada. Je pense qu'on doit accorder notre soutien aux fermes, mais je vois cela davantage comme un élément de conjoncture.

Sur le plan structurel, le Canada doit se doter d'infrastructures, notamment pour concurrencer nos grands concurrents que sont les Américains. J'ai mentionné qu'il y avait peu d'infrastructures d'envergure internationale au Canada. Nous avons notre établissement à Red Deer, mais il faut aborder la question de la main-d'oeuvre. Dans cette usine, nous avons déjà abattu jusqu'à 60 000 porcs. Nous avons dû ramener ce chiffre à 45 000, faute de main-d'oeuvre. Notre souhait est de revenir à 60 000 et 90 000 porcs. Nous croyons que dans une usine pleinement efficace, bien remplie, nous serions en mesure de faire face à la compétition.

Mes collègues d'Aliments Maple Leaf ont une stratégie pour le centre du Canada, le Manitoba. Il nous reste à restructurer le centre et le Québec. La fédération a fait état de la situation au Québec. Nous avons engagé le processus de restructuration et nous tentons de créer des infrastructures de grande taille qui nous permettront d'être compétitifs.

Pour répondre à votre question, une fois ces éléments réglés — nous oeuvrons également avec les travailleurs pour ajuster notre niveau de rémunération à nos concurrents sur la scène internationale —, si nous mettons en place l'infrastructure qu'il faut, de concert, on l'espère, avec les producteurs, dans une nouvelle approche de partage de risque, il y a un avenir. Nous croyons encore à l'avenir de l'industrie porcine, mais nous devons maintenant la restructurer tous ensemble.

• (1155)

**L'hon. Robert Thibault:** Je pourrais peut-être préciser ma question.

On parle de restructuration afin que nos usines d'abattage soient compétitives et qu'elles atteignent 90 000 ou 100 000 porcs par semaine. Cela fera-t-il en sorte qu'il y aura moins de telles usines? Les producteurs primaires devront-ils se trouver à proximité? Verra-t-on une grande réduction de la production primaire dans certaines régions du pays? Prévoyez-vous cela?

**M. Paul Beauchamp:** Non. Dans la production, il y a toujours une limite en raison du coût du transport, mais les avantages générés par des entreprises de taille importante peuvent compenser pour un transport additionnel.

Toutefois, à moins de réussir à trouver une niche pour chaque établissement et chaque produit spécifique... On ne développe pas une industrie seulement avec des produits spécifiques. On est dans un marché de commodités, alors, il nous faut des activités de niveau international. Je pense que l'on va voir de grands établissements: un dans l'Ouest et un dans le Centre. Est-ce que le Centre va se définir comme étant le Manitoba, l'Ontario? Je ne sais trop, mais le Québec y sera assurément. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas de place pour de plus petits établissements qui pourraient être strictement basés sur la valeur ajoutée ou pour des marchés de niche, comme le porc biologique. Si on veut participer au marché international de la viande de porc, il faut se doter d'infrastructures de la taille de celles de nos compétiteurs.

[Traduction]

**L'hon. Robert Thibault:** S'il me reste du temps, j'aimerais entendre la réponse du Conseil canadien du porc à cette même question.

**M. Clare Schlegel:** Voilà une question intéressante, et je vous remercie de l'avoir posée.

Ma réponse va être simple et claire. L'avenir peut être rose ou il peut être sombre. Nous avons le choix soit de préserver notre industrie, c'est-à-dire de la restructurer et d'aller de l'avant, soit de la laisser déperir. Voilà selon moi les deux choix auxquels nous sommes confrontés.

La concurrence est très vive actuellement, mais si nous arrivons à avoir les mêmes règles pour tous et les bonnes réactions, nous pourrions probablement être compétitifs. La situation ne sera pas aussi rose qu'elle l'était durant la dernière décennie, mais il faut réagir, et nous avons donc pris certaines décisions stratégiques.

La part canadienne du commerce mondial du porc est de 22 p. 100 environ. Ce commerce s'intensifie plutôt que de diminuer. Par contre, notre consommation intérieure n'augmente pas. Donc, si nous souhaitons protéger le gagne-pain des travailleurs et l'avenir des collectivités rurales, il faut se secouer. On vous a décrit plusieurs aspects différents de la situation, du point de vue du Conseil du porc et du point de vue du producteur. Nous sommes toujours en train d'examiner d'autres enjeux, leur signification. Nous savons qu'une réforme de la réglementation s'impose. Nous savons que la mise en marché internationale entre en jeu. Nous savons qu'il faut réduire le plus possible le coût des intrants, se restructurer et gagner en efficacité.

Par rapport à tous les autres secteurs canadiens, nous sommes conscients que le nôtre dispose de ressources abondantes. Nous dépendons des débouchés à l'exportation, à l'instar de l'industrie du boeuf, de celles des céréales et des oléagineux, du bois d'oeuvre résineux et de plusieurs autres. Nous sommes tous aux prises avec l'appréciation de la devise. Nous y réagissons et nous avons tous besoin de faire les ajustements qui s'imposent. Les trois quarts peut-être de la réaction vont devoir venir de nous, de l'industrie, mais je crois que le gouvernement peut aussi faire sa part.

**Le président:** Monsieur Thibault, je vous remercie.

Madame.

• (1200)

[Français]

**Mme Lise Grenier-Audet (vice-présidente, Fédération des producteurs de porcs du Québec):** J'aimerais ajouter quelque chose à ce qu'a dit M. Schlegel.

Sur le plan de la production, pour être plus compétitifs vis-à-vis les entreprises américaines, par exemple, les producteurs du Québec ne se voient pas à la tête d'un cheptel de l'importance de ceux qui existent aux États-Unis. Le moratoire a été levé, mais il demeure impossible d'établir des structures de production semblables à celles des Américains, dans des sites de même taille.

On sait qu'un gros élevage favorise les économies. Ici, quand le troupeau est composé de 250 ou 300 truies de finition, c'est un maximum. Or, déjà, cela soulève un tollé dans la population. On ne pourra jamais établir des sites de 5 000 ou 3 000 truies dans un même endroit au Québec. Il y aura une levée de boucliers. Dans ces conditions, les coûts de production sont plus importants. Il faut en être conscient et être conscient des limites imposées aux producteurs.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur Bellavance, pour sept minutes.

[Français]

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup de vos témoignages. C'est sûr qu'en deux heures, on ne réussira malheureusement pas à régler la crise qui frappe le secteur porcin depuis quelques années. Je trouvais tout de même important, à titre de membre du comité, qu'on traite de ce dossier, parce que le gouvernement fédéral doit prendre ses responsabilités. On a tous nos responsabilités face à la crise, y inclus vous-mêmes. Vous l'avez d'ailleurs mentionné lors de vos différents témoignages.

Le comité a une responsabilité, le gouvernement fédéral aussi en a une, mais peut-être pas celle de régler toute la crise à lui seul. Je vous remercie, madame Grenier-Audet, d'avoir apporté un document dans lequel vous proposez des pistes de solution très concrètes pour résoudre certains problèmes. Je les qualifierais de solutions à court terme, en ce qui concerne le PCSRA, le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, et de solutions à long terme, en ce qui concerne le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture. D'autres consultations seront menées par le gouvernement. On ne sait donc pas encore ce que contiendra le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture, mais vous proposez des solutions intéressantes.

Quand vous dites, concernant le PCSRA, que vous voudriez revenir sur les années de participation 2004, 2005 et 2006, pour que les dossiers soient étudiés de nouveau, est-ce que vous avez eu des discussions à cet égard avec des gens du gouvernement ou est-ce une idée que les membres de votre fédération et vous avez soulevée alors qu'il n'y a pas encore eu de discussions à ce sujet?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Il n'y a pas eu de discussions avec le gouvernement à ce sujet. Nous avons abordé la question avec des représentants provinciaux, mais on nous a dit de nous adresser au palier fédéral, puisque c'est de lui que ça relève.

On sait que dans le cadre du PCSRA, comme vous l'avez mentionné tout à l'heure, une personne qui gère deux productions et plus est pénalisée. Il y a également le fait qu'au Québec, la majorité des fermes sont de type familial et que dans ce cas, le programme impose certaines restrictions. Par exemple, un salaire versé à un membre de la famille du producteur lui-même n'est ni reconnu ni admissible, ce qui fait qu'on ne peut pas utiliser notre main-d'oeuvre familiale. Comme il faut se nourrir quand même, on se verse un salaire, même si on est une petite entreprise, ce qui entraîne immédiatement une perte en vertu du programme.

C'est ce à quoi je faisais allusion.

**M. André Bellavance:** On n'a pas eu les détails exacts de ce que sera le programme, mais depuis longtemps, même quand les libéraux étaient au pouvoir, on parlait de créer un programme catastrophe spécifique, à l'intérieur du PCSRA, pour répondre à des cas fortuits comme celui de la crise de la vache folle ou pour toutes sortes de cas qui peuvent survenir.

Dans votre secteur, est-ce que vous avez eu des indications, à la suite de la réunion du ministre fédéral et des ministres de l'Agriculture des provinces tenue à Calgary récemment, quant à la création de ce programme catastrophe dans lequel vous pourriez peut-être vous insérer? Est-ce que vous avez un certain espoir par rapport à cela? Est-ce que vous avez eu des informations à ce sujet?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Personnellement, je n'en ai pas eu. Peut-être que le Conseil canadien du porc en a eu. Au niveau fédéral, c'est plutôt le Conseil canadien du porc qui nous représente.

M. Schlegel a peut-être un peu plus d'information?

[Traduction]

**M. Clare Schlegel:** Il y a peut-être deux aspects dont il faudrait parler ici. Il y a, d'une part, la demande d'une assurance-production pour le cheptel vif. Cela pourrait aider à réagir aux épidémies de maladies animales. D'autre part, il y a eu un débat sur la possibilité d'ajuster la marge, dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, pour les années où le producteur est aux prises avec de graves problèmes de maladie. Si j'ai bien compris — et c'est à ce sujet que j'interrogeais Catherine —, cette demande officielle n'a pas été faite au gouvernement. C'est certes une idée à laquelle réfléchit le gouvernement du Québec.

• (1205)

[Français]

**M. André Bellavance:** Je reviens à vous, madame Grenier-Audet. Vous souhaitez la mise sur pied d'un programme d'assurance-production pour le bétail et une révision du PCSRA.

Ces solutions permettraient-elles à l'industrie de se remettre sur les rails à court terme, ou ne s'agit-il que d'un *plaster*, comme on dit en bon québécois?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Nous ne croyons pas que cela réglerait les problèmes à court terme parce que l'expression « à court terme » voudrait dire hier. Je vais être franche avec vous: il faudrait que ce soit d'ici un an, idéalement, mais en s'y mettant de façon intense. Si on fait les choses trop précipitamment, cela risque de ne pas être adéquat, encore une fois. Si nous nous donnons un outil de travail, assurons-nous qu'il soit accessible et qu'il fonctionne.

**M. André Bellavance:** Je m'adresse aux membres de l'industrie. M. Beauchamp pourra peut-être répondre à ma question. J'ai eu l'occasion de visiter votre abattoir à Saint-Esprit. Princeville est tout près de mon comté. Je ne sais pas ce qui en est de Saint-Esprit, mais je lisais récemment qu'à Princeville, à tout le moins, un autre quart de travail allait être ajouté pour permettre d'augmenter la production. Mme Grenier-Audet et vous-même parlez de productivité, mais vous ne semblez pas être sur la même longueur d'ondes en ce qui a trait à la possibilité d'augmenter la production. Si on compare notre compétitivité à celle des États-Unis, on a actuellement des problèmes, mais en même temps, les producteurs nous disent qu'ils ne savent pas s'ils peuvent remplir la commande.

Comment voyez-vous cela? On nous dit qu'il y a des problèmes, mais en même temps, des usines ne sont pas ouvertes, d'autres sont fermées, alors qu'à d'autres endroits des quarts de travail sont ajoutés. Ça semble aller un peu mieux. J'essaie de comprendre.

**M. Paul Beauchamp:** Il faut bien cerner la problématique et peut-être diviser un peu le Canada en régions.

L'Ouest canadien est quand même une région où la production porcine ne date pas d'il y a 30 ans. L'essor a fait suite à l'abolition du Programme du transport du grain de l'Ouest du Nid-de-Corbeau. On a alors assisté à l'émergence de cette production, malgré des contraintes moindres qu'au Québec, notamment sur le plan environnemental.

Je crois que Mme Grenier-Audet faisait allusion à cette problématique, qui permet maintenant à des producteurs ou à des groupes de producteurs d'investir dans des maternités qui peuvent compter jusqu'à 6 000 truies. C'est le cas au Manitoba, en Saskatchewan, et il y aurait quelques projets en Alberta. Il est donc possible de développer la production dans l'Ouest canadien.

Dans l'Est canadien, il y a la contrainte environnementale. Je doute que, malgré cette contrainte, la production se réduise comme une peau de chagrin. On a peut-être atteint un sommet à 7,5 millions,

car on produira peut-être 6,5 millions de porcs cette année. Il y a quand même peut-être encore un potentiel de croissance. Donc, la production risque d'être plus stable dans l'Est et, selon les conditions du marché, elle sera en croissance du Centre vers l'Ouest. Telle est notre évaluation approximative du potentiel.

En ce qui concerne les établissements, voici ce que nous avons essayé de faire. Nous avons des établissements où nos coûts de main-d'oeuvre et notre productivité ne sont pas optimaux dans le propre bassin d'Olymel. Or, nous avons tenté depuis, quelques années déjà, par la récente fusion avec le Groupe Brochu, d'aller chercher des volumes dans des établissements que nous modernisons pour augmenter notre productivité.

Ce qui était recherché à Princeville, l'établissement dont vous parlez, c'était une usine. Elle fonctionnait jadis moyennant des conditions qui ne lui permettaient pas d'être compétitive. Nous avons réussi à renégocier des conditions nous laissant croire à un avenir malgré la situation difficile. Nous avons redémarré le premier quart. Nous allions démarrer le deuxième quart, mais cela nécessitait des fermetures dans d'autres établissements, donc, notre rationalisation. Toutefois, nous en avons été empêchés par la décision d'un arbitre.

Nous sommes maintenant à réfléchir à quelque chose de plus grand que seulement Princeville. Nous constatons que dans un certain cas, l'an dernier, nous avons perdu près de 55 millions de dollars dans l'Est. Nos propriétaires ont décidé que ce modèle ne pouvait pas continuer plus longtemps, qu'il nous fallait poser des gestes importants qui, dans certains cas, pourraient vouloir dire des fermetures d'établissement en plus de celles qui ont déjà été annoncées.

Nous nous sommes adjoint les services de M. Lucien Bouchard, qui est bien connu ici, à Ottawa, pour nous aider à négocier avec nos partenaires et à explorer de nouvelles voies, à négocier de nouvelles conditions de travail avec nos employés, et pour examiner à moyen et à long terme la compétitivité face aux Américains. Nous avons réussi cela dans certains établissements. Nous négocions encore avec un important établissement.

Ensuite, il y a le volet de la production. Il faut voir s'il n'y a pas moyen de redéfinir un nouveau modèle de mise en marché au Québec pour nous aider à faire face à cette nouvelle réalité. Avec les autorités gouvernementales au Québec, nous avons abordé la question de savoir s'il est possible de mettre en place un programme ou une façon de voir les choses, car nous ne pouvons plus continuer avec 11 usines et une production de 6,5 millions de porcs. Cela ne tombe pas sous le sens.

Si nous réussissons à faire bouger les choses sur différents plans, nous sommes convaincus que nous serons en mesure de mettre en place au Québec quelque chose qui nous donnera une perspective d'avenir, mais ce sera selon un modèle qui sera différent du modèle actuel.

Si nous ne réussissons pas à nous donner cette perspective, il se pourrait que nous annonçons, nous aussi, des fermetures importantes qui pourraient avoir une conséquence sur la production.

Voilà pourquoi, plus tôt, dans mon propos, j'interpellais le gouvernement fédéral en lui disant que nous aurons probablement besoin de son aide. Vous l'avez fait dans d'autres secteurs, vous avez déjà imaginé des moyens de le faire. Le secteur du porc ne pourrait-il pas en bénéficier maintenant pour traverser cette période et se restructurer comme tout le monde ici, autour de la table, le souhaitez?

●(1210)

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Bellavance, je vous remercie.

Monsieur Gourde, pour cinq minutes.

[Français]

**M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC):** Bonjour. J'adresserai ma première question à la Fédération des producteurs de porcs du Québec. Un sujet m'inquiète. On a parlé de la maladie du circovirus. On a parlé un petit peu de l'ampleur du problème.

Avez-vous des statistiques liées au nombre de porcs qui sont décédés dans les fermes au Québec? On a dit que 450 fermes enregistraient plus de 20 p. 100 de pertes. Peut-on facilement prouver cela?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Oui, c'est facile à prouver, étant donné que l'an dernier, les vétérinaires du Québec ainsi que la Financière agricole du Québec ont fait des sondages. Sur les lieux mêmes des fermes, 270 000 porcs sont morts. Ils ne se sont pas rendus à l'abattage. De plus, un nombre égal, sinon supérieur, de porcs se sont rendus à l'abattage, mais leur poids était de beaucoup inférieur à ce qu'il aurait été normalement, ce qui a amené un important manque à gagner du côté de la production.

Comme je vous l'ai précisé déjà, le manque à gagner a été plus important que le montant de 60 000 qui a été mentionné plus tôt. Les porcs qui étaient plus légers ont été vendus, dans certains cas, à la moitié ou au quart de leur valeur normale. À cet égard, le PCSRA a été déficient.

On sait que des vaccins pilotes homologués sont maintenant disponibles. Or, on ne sait pas s'ils vont faire effet sur les troupeaux. On demande donc au gouvernement de maintenir l'usage des vaccins Intervet, qui ont eux aussi servi de vaccins pilotes. Ils ne sont pas homologués pour l'instant, mais ils fonctionnent. On demande au gouvernement de faire en sorte qu'on puisse continuer à utiliser les vaccins Intervet tant qu'on ne saura pas dans quelle mesure les nouveaux vaccins fonctionnent.

Nous demandons aussi qu'on investisse dans des programmes ambre, comme le font les pays avec lesquels nous sommes en concurrence. Nous sommes exportateurs; c'est donc important que nos règles du jeu soient les mêmes que celles de ces pays.

On demande également qu'une partie des programmes de recherche réalisés dans le domaine de l'agriculture soit consacrée à la production porcine et que les fonds pour la recherche lui soient attribués selon son importance en termes de production.

Comme l'ont dit plus tôt Jean-Guy Vincent et Clare Schlegel, il est important qu'on homologue les médicaments aussi rapidement que les autres pays. Autrement, on n'est pas compétitifs; on n'applique pas les mêmes règles du jeu que nos compétiteurs.

Enfin, on veut vous dire que dans le cas où des comités de travail seraient formés pour aider le gouvernement à y voir plus clair, le Québec sera disposé à apporter sa contribution et à fournir des renseignements concernant la production. C'est ce que nous connaissons le mieux. De plus, nous serons disponibles pour assister à des rencontres traitant de l'avenir de la production à moyen et à long terme.

Quoi qu'il en soit, ce qui est primordial aujourd'hui, c'est que de l'argent comptant aille dans les poches des producteurs dont les troupeaux sont touchés par la maladie et qui n'ont reçu aucune aide financière du PCSRA.

●(1215)

**M. Jacques Gourde:** J'aimerais poser une dernière question sur le circovirus. Quel est le pourcentage de pertes qu'une ferme peut absorber, en moyenne, sans qu'elle ait des difficultés financières?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Au Québec, la Financière agricole est responsable des prêts destinés aux producteurs et de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles. La façon de procéder est semblable ailleurs au pays. En moyenne, le pourcentage se maintient aux environs de 3 ou 4 p. 100. L'an dernier, il a atteint 8 p. 100. Pour un producteur qui n'est pas couvert, un pourcentage de 5 p. 100 est déjà énorme.

**M. Jacques Gourde:** Êtes-vous capable d'évaluer ce que représente par année, en termes de pertes financières, chaque point de pourcentage qui s'ajoute aux 5 p. 100? Prenons l'exemple d'un troupeau de 5 000 porcs.

**Mme Lise Grenier-Audet:** Chaque 1 p. 100 équivaut à 1,25 \$ par point de pourcentage par porc.

**M. Jacques Gourde:** Vous parlez de tous les porcs de l'entreprise?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Si, pour une année donnée, j'ai 5 000 porcs, je multiplie 1,25 \$ par 1 p. 100 de mortalité.

**M. Jacques Gourde:** Je vais adresser ma prochaine question au groupe Olymel.

Olymel, on le sait, est une jeune entreprise. Par contre, l'ensemble du secteur de l'abattage au Québec existe, de façon organisée, depuis environ 30 ans. Est-ce que nous en sommes vraiment arrivés au point où il y a maintenant trop de petits abattoirs? Essayer de tout concentrer au même endroit et d'éliminer tous les autres abattoirs est-il une vraie solution? Vous dites avoir un problème de main-d'oeuvre. Or, il me semble qu'il va y avoir trop de main-d'oeuvre disponible, si on ferme tous ces abattoirs. Pouvez-vous me donner des explications à ce sujet? Je ne comprends pas.

**M. Paul Beauchamp:** Compte tenu de la taille de la production, nous sommes d'avis, je pense, que le Québec devrait se doter d'infrastructures permettant à son industrie porcine d'être aussi compétitive que celle du reste du Canada et de l'Amérique du Nord. Je crois qu'on s'entend pour dire que 11 établissements au Québec, c'est trop. Par contre, même si on créait un comité, on ne s'entendrait pas sur le choix à faire parmi les établissements.

À Olymel, nous avons essayé de fonctionner avec notre volume d'abattage, mais nous nous sommes butés à des difficultés. Celles-ci n'avaient rien à voir avec notre volonté, l'État ou quoi que ce soit d'autre. En vertu d'une décision arbitrale, nous procédons donc à une restructuration.

D'après nous, le problème est aussi que nous faisons face à un manque de compétitivité lié à la taille des établissements. Nous pouvons éviter d'aborder ce problème maintenant, mais il va nous rattraper. Nous risquons d'adopter des solutions qui, à moyen et à long terme, vont devenir inappropriées. L'infrastructure et sa taille génèrent des économies, ce que ne réussissent pas à faire les petits établissements, dispersés ici et là sur le territoire, souvent même à l'extérieur des zones de production. On ne prétend pas que la seule solution soit d'avoir un seul gros abattoir au Québec. On dit que si le Québec ne se dote pas de structures compétitives, il va être rattrapé par la concurrence.

On vit déjà cette situation. On peut le constater au moyen de notre propre analyse comparative avec les gens de Red Deer. Les gens de chez Maple Leaf font leur propre analyse parce qu'ils décident de se recentrer sur la valeur ajoutée dans un seul établissement dont le volume d'abattage sera porté à 90 000 porcs par semaine.

C'est donc dire qu'à l'intérieur de l'industrie, au Québec, nous constatons qu'il nous faut nous doter d'une infrastructure compétitive. Il ne faut pas nécessairement que ça se fasse la semaine prochaine ou l'an prochain, mais on doit trouver une façon d'y arriver. C'est la raison pour laquelle on se consulte et on travaille avec les représentants de la fédération et de l'UPA. On doit réfléchir à la façon dont on pourrait élaborer ensemble un modèle de partenariat, peut-être même de partage de risques. Ça pourrait en effet impliquer la fermeture de certains établissements plus petits. Je sais que ce n'est jamais drôle à entendre pour quelqu'un qui représente une région. Il reste que si nous ne le faisons pas, c'est le marché qui va nous forcer à le faire, les uns après les autres.

Je pense qu'on a un problème au Québec et qu'il faut l'aborder. Il ne faut surtout pas le cacher sous la couverture.

• (1220)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Gourde.

Monsieur Atamanenko, vous avez sept minutes.

[Français]

**M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD):** Merci d'être parmi nous. C'était très intéressant d'écouter ce que vous aviez à dire.

Évidemment, tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a une crise dans votre secteur. Je vais adresser ma première question aux producteurs, de même qu'à Mme Grenier-Audet.

Il y a une crise sanitaire, et il me semble, selon ce que j'ai lu ici, que si on ne devait pas attendre 200 jours pour que l'homologation soit approuvée, la situation s'améliorerait. Est-ce exact?

[Traduction]

**M. Clare Schlegel:** C'est juste.

[Français]

**M. Alex Atamanenko:** Ma deuxième question porte sur l'environnement. Il y a des règles, surtout dans les communautés, qui vous rendent la vie plus difficile. Comment trouve-t-on des solutions dans ce domaine?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Je vais commencer, et si M. Schlegel a quelque chose à ajouter, il pourra le faire.

C'est un des cas où l'État pourrait offrir un soutien financier en ayant recours aux programmes ambré. La population fait appliquer des exigences, mais ce n'est pas compensé par le prix de notre produit. Quand le consommateur l'achète, nous ne récupérons pas ce qu'il nous en coûte pour satisfaire à ces exigences. Chez nous, au Québec, les coûts environnementaux ont augmenté de façon faramineuse, à un point tel que le prix du porc est maintenant de 25 ¢ la livre — et non du kilo — inférieur à celui qu'on obtenait il y a quelques années.

Les coûts de production augmentent à cause d'événements sur lesquels on n'a aucun contrôle. La population fait des demandes, par exemple des haies brise-vent pour couper les odeurs. Or, il faut les installer à des endroits appropriés et les entretenir. C'est bien, mais il y a toujours un coût relié à tout ça. De la même façon, on engage des agronomes et des ingénieurs, et tous ces gens, on leur paie de vrais

salaires, alors que nous, aujourd'hui, n'avons pas de salaire. C'est aussi simple que cela. Depuis plus de deux ans, on n'a pas de salaire; on vit de l'air du temps. Plusieurs producteurs doivent même travailler à l'extérieur pour pouvoir faire vivre leur famille.

**M. Alex Atamanenko:** Quel prix obtenez-vous comparativement aux producteurs américains?

**Mme Lise Grenier-Audet:** Je vais vous parler du prix d'aujourd'hui au Québec. Le prix n'est pas le même partout au Canada, je crois. D'après une référence américaine fondée sur différents marchés, je peux vous dire qu'au Québec, cet automne, le prix était, pour chaque kilo, inférieur de 35 ¢ au prix américain. Nous avons demandé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires de geler le prix. Il est maintenant de 16 ¢ inférieur au prix américain. Auparavant, la différence se maintenait autour de plus ou moins 1 ¢.

Depuis septembre 2005, et plus particulièrement depuis cet été, c'est la dégringolade. Dans nos abattoirs, on nous dit ne pas pouvoir payer plus. Au Québec, il y a un système de mise en marché collective fondé sur les enchères. Il y a un gros acheteur, et celui-ci se dit dans l'impossibilité de payer le prix. C'est lui qui détermine le prix. Les autres, évidemment, suivent derrière. On se dit maintenant que ça ne peut plus continuer de cette façon. On demande que le prix soit équivalent à celui des autres années. Pour le moment, il s'agit de - 2 ¢. La Régie n'a pas émis de décision à ce sujet.

**M. Alex Atamanenko:** Ma question s'adresse aux transformateurs ainsi qu'aux producteurs.

[Traduction]

Que je sache, en Europe, le taux tarifaire est de 0,5 p. 100. En d'autres mots, le marché est contingenté à 0,5 p. 100 si nous souhaitons exporter du porc dans certains pays d'Europe. Tel que je comprends la situation, l'importation au Canada de porcs en provenance des États-Unis se fait sans entrave.

Devrions-nous mettre en place certains règlements analogues à ceux d'Europe pour protéger notre industrie jusqu'à ce qu'elle retombe sur ses pieds ou devrions-nous continuer de permettre la libre entrée du porc américain sur le marché canadien?

• (1225)

**M. Don Davidson (vice-président, Développement de l'entreprise, Relations gouvernementales et avec l'industrie, Aliments Maple Leaf Inc.):** Du porc en provenance des États-Unis entre sur le marché canadien. Nous avons ce qui est qualifié de libre-échange du porc de part et d'autre de la frontière, et les États-Unis représentent un très important débouché pour nos produits. Nous exportons beaucoup plus de porc aux États-Unis que nous n'en importons.

**M. Alex Atamanenko:** Ce ne serait pas à notre avantage?

**M. Don Davidson:** Non. Au contraire, nous perdriions beaucoup si nous les vexions.

**M. Alex Atamanenko:** D'accord. Ma question...

**Le président:** Monsieur Davidson, je vous remercie d'avoir répondu aussi clairement.

**M. Clare Schlegel:** Ce qu'il faut vraiment, c'est rétablir le système de commerce multilatéral. Nous avons besoin d'avoir accès au marché européen. Il faut que le gouvernement du Canada négocie un meilleur accès que 0,5 p. 100, car c'est là que se trouvent les marchés porteurs d'avenir. Par exemple, si nous avions un accès convenable au marché du porc européen, le commerce mondial du porc pourrait connaître une croissance oscillant entre 25 et 50 p. 100.

**M. Alex Atamanenko:** Ma prochaine question s'adresse aux transformateurs. J'ai eu le grand plaisir, mais je ne suis pas sûr que ce fut une partie de plaisir, de visiter plus de 17 abattoirs — Olymel, Maple Leaf — il y a quelques années en compagnie d'un vétérinaire russe, que j'accompagnais comme interprète. Je connais donc bien votre exploitation. Pour quelques semaines, j'ai été spécialiste.

Monsieur McAlpine, vous avez mentionné la valeur ajoutée par opposition au produit. Ce que j'ai vu sur place, c'est que vous abattez le porc, le découpez, en placez les morceaux dans des boîtes et les expédiez. Or, vous affirmez vouloir faire plus. Vous aimeriez vous lancer dans des opérations qui accroissent la valeur ajoutée — en d'autres mots, transformer cette viande en jambon et en saucisse, plutôt que de l'exporter fraîche.

Est-ce bien ce que vous disiez?

**M. Rory McAlpine:** Oui, c'est juste. Nous nous éloignerions des coupes primaires classiques — ou des denrées fraîches et congelées qui sont souvent transformées par la suite, ce qui leur ajoutent de la valeur. C'est ce qui arrive à une grande partie de ce que nous exportons au Japon.

Il faut bien comprendre que, pour y ajouter de la valeur actuellement, on ne peut pas se contenter d'offrir de la viande cuite; il faut offrir toutes sortes de produits frais, marinés, de nouveaux produits déjà préparés — des produits commodes, qui peuvent être cuisinés rapidement — et des repas : les combinaisons de plats principaux prêts à manger. Il existe toute une gamme de possibilités dans ces segments de marché auxquelles nous pourrions avoir recours, et c'est ce que nous avons l'intention de faire.

**M. Alex Atamanenko:** Je vous remercie.

L'autre question concerne...

**Le président:** C'est votre dernière question.

**M. Alex Atamanenko:** ... la souplesse du marché du travail. Vous demandez plus de souplesse. Manifestement, vous n'avez pas suffisamment de main-d'oeuvre. Les gens travaillent fort dans ces usines, comme j'ai pu m'en rendre compte. Je suppose qu'en raison de la conjoncture mondiale, vous êtes incapable de leur offrir davantage pour les conserver. Est-ce bien cela? En d'autres mots, vous ne pouvez pas vraiment leur verser un salaire attirant ou un salaire de syndiqué, de sorte que vous êtes obligé de recourir à des travailleurs étrangers pour maintenir votre rythme d'exploitation. Ai-je raison?

**M. Don Davidson:** Oui. Notre capacité d'engager suffisamment de travailleurs dans l'Ouest en raison du boom économique que connaît l'Alberta grâce à sa production pétrolière est problématique. Nous versons des salaires compétitifs dans l'industrie du conditionnement. Par contre, il nous est tout simplement impossible de verser les salaires du secteur pétrolier. C'est là le dilemme.

**Le président:** Monsieur Atamanenko, je vous remercie.

Monsieur Beauchamp.

[Français]

**M. Paul Beauchamp:** Je pense que mon collègue a abordé le sujet déjà. Je vais quand même préciser que le problème, ici, n'est pas les salaires que nous versons. Pour le type d'industrie que nous exploitons, ce sont des salaires vraiment très concurrentiels. Olymel offre présentement les meilleurs salaires en Amérique du Nord, mais ce n'est pas assez pour attirer les travailleurs dans ce secteur manufacturier plutôt que dans celui de l'huile et du gaz. C'est ce qui nous pénalise. Ce n'est pas la capacité de payer de nos entreprises.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Beauchamp.

Monsieur Easter, cinq minutes.

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse au représentant de Maple Leaf. Vous avez dit, Rory, que vous visez la propriété exclusive de Elite Swine. À quel point Maple Leaf est-elle intégrée verticalement, côté production? Cela se fait-il par contrat? Est-ce la pleine propriété? Quelle part de votre exploitation représente l'agriculture familiale?

• (1230)

**M. Don Davidson:** Je vais essayer de répondre à la question. Je ne suis pas tellement au courant de ces chiffres. Actuellement, nous sommes propriétaires à 21 p. 100 environ de nos opérations actuelles de production porcine, mais ce n'est certes pas une propriété exclusive des 22 p. 100 ou de je ne sais trop quoi. Il arrive que la propriété soit exclusive, mais parfois aussi, nous ne sommes propriétaires que d'une partie de l'entreprise et quelquefois, nous faisons de l'agriculture sous contrat.

Ce que nous sommes en train de faire en réalité, c'est de consolider le tout de manière à conserver le même pourcentage de propriété, mais nous serons les propriétaires exclusifs des installations que nous conservons, et le reste ira à d'éventuels partenaires ou à d'autres.

**L'hon. Wayne Easter:** Une de mes préoccupations, prévisibles, c'est que, si l'on examine la situation aux États-Unis, surtout celle de Tyson et de certains autres, les producteurs primaires eux-mêmes semblent essentiellement s'être transformés en main-d'oeuvre bon marché pour la production porcine, dans certaines régions. Cela m'inquiète. Il ne faut pas oublier que le producteur primaire qui se trouve au bout de la chaîne doit pouvoir survivre également. Je tenais simplement à connaître ces chiffres, et nous irons aux renseignements.

Clare, en ce qui concerne le tableau de la page 2, je crois, de la page 5 du document du George Morris Centre... vous ne l'avez pas mentionné dans votre déclaration, mais quand j'ai feuilleté votre mémoire, j'ai été affolé à la vue des données sur la croissance des exportations et la baisse des revenus à compter de 2004. La situation ne peut pas être due simplement aux taux de change.

Je vais vous poser quelques autres questions, Clare, avant d'avoir épuisé le temps qui m'est alloué. À la page 2 de votre propre mémoire, on peut voir comment les États-Unis sont en train d'accroître leurs exportations. Tous les exposés ont donné des raisons qui expliquent le phénomène. Pourriez-vous passer en revue avec nous ces explications afin de nous donner une idée de ce que les États-Unis font de bien et ce que nous faisons de mal?

Troisième question, j'ai été tout à fait scandalisé d'apprendre qu'il faut 1 200 jours au Canada pour examiner et homologuer les produits vétérinaires. C'est exactement la même situation que pour l'homologation des pesticides et herbicides par l'ARLA.

Qui le comité devrait-il inviter à témoigner pour régler directement ce problème? Monsieur le président, c'est là à mon avis un problème que nous pouvons régler, et j'estime qu'il faut le faire. Qui devrions-nous inviter à témoigner pour arriver à des résultats, si je puis l'exprimer ainsi? Vous n'avez pas besoin de me répondre tout de suite, mais je vous serais reconnaissant de nous fournir le renseignement au plus tôt.

**M. Clare Schlegel:** Wayne, pouvez-vous me rappeler votre première question? Je crois que je regardais le mauvais tableau.

**L'hon. Wayne Easter:** Il se trouve à la page 5 du document du George Morris Centre.

**M. Clare Schlegel:** Me permettez-vous de demander à notre directeur exécutif, Martin, de répondre à cette partie de la question?

**M. Martin Rice (directeur exécutif, Conseil canadien du porc):** Ce tableau illustre la tendance et, dans les deux cas, les recettes d'exportation et le revenu total de l'entreprise se basent sur 1990 comme année de référence.

Il y a eu une détérioration marquée de notre marché intérieur au cours des quatre à cinq dernières années et, à vrai dire, nous ignorons pourquoi... En fait, nous savons qu'en 2003, quand a éclaté la crise de la vache folle, beaucoup de consommateurs canadiens se sont ralliés derrière l'industrie du boeuf. Cependant, naturellement, cette solidarité a eu tendance à se dissiper quand la frontière a été rouverte aux bêtes de moins de 30 mois.

Par contre, pour ce qui est de 2004-2005, nous sommes franchement un peu estomaqués par l'ampleur du recul. C'est ce que ce tableau reflète en réalité, soit le déclin la consommation canadienne de porc. Il y a eu une certaine croissance...

**L'hon. Wayne Easter:** Vous êtes en train de dire que c'est un recul de la consommation intérieure plutôt qu'une combinaison des deux?

• (1235)

**M. Martin Rice:** La ligne qui reflète une chute marquée est presque entièrement attribuable à un recul du marché intérieur, effectivement.

**M. Clare Schlegel:** Je vais tenter de répondre à votre deuxième question, qui concerne la raison pour laquelle la production américaine s'accroît alors que c'est le contraire au Canada. Je crois que l'explication est fort simple. Entre autres, dix yens achètent plus de porc aux États-Unis actuellement qu'au Canada. C'est un simple calcul mathématique et, quand il y a rencontre des acheteurs et des vendeurs, les acheteurs choisissent d'acheter là-bas.

La deuxième composante est le fait que le système de production américain peut se permettre d'acheter des porcs canadiens plus maigres, puis de les transformer davantage. Alors que les exportations américaines augmentent de quelque 14 ou 15 p. 100 actuellement, c'est le Canada qui fournit 8 à 9 p. 100 de ces bêtes en tant que jeunes animaux qui, une fois entrés aux États-Unis, y sont engraisés avec du maïs américain moins cher. Ils devraient être reconnaissants au Canada de contribuer à ce succès.

Les facteurs sous-jacents qui nous préoccupent sont ces problèmes de compétitivité avec lesquels nous sommes aux prises tout au long de la chaîne d'approvisionnement, et il faut réagir.

Le troisième élément est la vive préoccupation au sujet des produits d'intrant dans la santé animale. Parmi les pays industrialisés, le Canada se classe au dernier rang. C'est là une source de préoccupation. Il faut frapper un juste milieu entre la protection de la santé des Canadiens — le rôle de Santé Canada, qui est l'organisme d'homologation, par l'intermédiaire de sa Direction des médicaments vétérinaires — et l'accélération du processus.

Toutefois, quand on sait que l'Australie peut le faire en moins de 200 jours, malgré un plus petit marché et une plus faible population —, qu'elle peut le faire plus rapidement que nous... Or, la santé des Australiens est tout aussi importante, de même que celle des Américains.

Donc, si la convocation d'un témoin vous intéresse, notre bureau peut certes vous aider.

Il faudrait que vous sachiez que l'industrie canadienne des productions animales est en train de se regrouper pour parler d'une seule voix au gouvernement et à d'autres interlocuteurs. C'est là un point névralgique, de même que la prévention des maladies chez les animaux — tenir les maladies à distance. C'est absolument critique, et nous estimons que certains ajustements peuvent être faits.

Dans un monde d'aussi grande spécialisation et capitalisation, il est temps selon nous d'aligner les priorités du gouvernement sur celles de l'industrie. Nous faisons également des suggestions dans ce domaine au ministre et à d'autres.

**Le président:** Monsieur Easter, je vous remercie.

Quelqu'un a-t-il autre chose à ajouter à ce sujet?

Parfait. La parole va maintenant à M. Bezan pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Merci, monsieur le président.

J'aimerais tous vous remercier d'être venus ici aujourd'hui pour nous faire un exposé.

Pour en revenir à la concurrence avec les États-Unis, ce qui se produit actuellement, c'est qu'en raison de l'accroissement de la demande en biocarburants — et vous l'avez déjà mentionné — et de l'expansion effrénée de l'éthanol aux États-Unis, le prix du maïs commence à monter de façon significative.

Est-ce que cela modifiera la dynamique sur le plan de la concurrence, et surtout la capacité du producteur porcin américain d'acheter des porcelets canadiens? Je viens du Manitoba et, chaque mois, notre province envoie des milliers de porcelets de l'autre côté de la frontière.

**M. Clare Schlegel:** Je peux répondre rapidement, et les autres souhaiteront peut-être le faire aussi. La réalité, c'est que le marché nord-américain est un marché intégré. Il se trouve que nous avons un 49<sup>e</sup> parallèle et une frontière, et cela nous pose périodiquement des problèmes.

Mais pour ce qui est du commerce du grain et du porc, franchement, il existe ce qu'on appelle l'arbitrage. Si les prix s'emballent, le produit — en l'occurrence, le grain — passe simplement d'une région à une autre. La différence de prix qu'il faut qu'il y ait est seulement équivalente au coût de transport du produit d'une région à une autre.

Là où c'est le plus efficace, c'est lorsque les prix sont établis pour l'ensemble de l'Amérique du Nord; ainsi, on a une base pour l'arbitrage. C'est aussi simple que cela.

On peut s'attendre à ce que l'éthanol — comme on a pu le voir aux États-Unis — fasse augmenter le prix du grain au Canada. C'est d'ailleurs déjà le cas. Le problème, pour les producteurs canadiens de céréales et d'oléagineux, et nous le disons très clairement, c'est qu'il faut que leur industrie soit efficace, efficace et rentable pour survivre. Les variations du taux de change les touchent autant que nous.

**M. James Bezan:** On parle de restructuration. Comme je viens du Manitoba, je pense que le fait que Maple Leaf double les quarts de travail à Brandon est une bonne chose. J'ignore ce que vous ferez exactement à Winnipeg; vous cesserez vos activités d'abattage, mais vous poursuivrez votre production à valeur ajoutée, je présume. Olymel a également annoncé l'ouverture d'une nouvelle usine dans cette ville.



En ce qui concerne les récentes annonces du gouvernement manitobain au sujet d'un moratoire sur l'élevage de porcs jusqu'à ce qu'on ait procédé à un examen environnemental, ce qui pourrait prendre au moins un an, cette mesure aura-t-elle un impact sur la restructuration de la nouvelle usine d'Olymel, à Winnipeg, et des installations de Maple Leaf?

• (1240)

[Français]

**M. Paul Beauchamp:** Cela n'aura pas d'impact.

[Traduction]

**M. Rory McAlpine:** Non. Maple Leaf poursuit la mise en oeuvre de ses plans. Nous sommes un leader sur le plan environnemental, et nous estimons pouvoir nous adapter.

S'il y a une chose que nous craignons, c'est peut-être que le moratoire — la pause annoncée — soit prolongé pour une durée indéterminée. On ne semble pas avoir fixé de date limite, ce qui est source d'incertitude, mais nous participerons au processus d'examen environnemental qui a été annoncé et continuerons à mettre en oeuvre nos plans d'expansion.

**M. James Bezan:** Pour finir, j'aimerais parler du circovirus. Quels moyens pouvez-vous utiliser dans les exploitations pour lutter contre cette maladie — vaccins, programmes de santé des troupeaux?

J'appuie vos propos concernant la nécessité de pousser plus loin la recherche. Je crois que c'est un rôle qui incombe au gouvernement. J'ai toujours entendu dire que le PCSRA ne fonctionnait pas pour les agriculteurs. Il semblait réussir à l'industrie porcine, mais maintenant, nous constatons que ce n'est pas le cas non plus. Alors que pouvons-nous faire, du point de vue du programme agricole, pour nous occuper plus efficacement de l'industrie en entier, y compris le secteur porcin?

[Français]

**Mme Lise Grenier-Audet:** Cela peut fonctionner pour une ferme porcine spécialisée à production unique. Dans le cas d'une ferme à productions multiples, c'est-à-dire deux productions ou plus, comme le cas dont vous avez parlé un peu plus tôt, ou dans le cas d'une ferme où il n'y a qu'une main-d'oeuvre familiale, cela ne fonctionnera pas.

Que pouvons-nous faire à la ferme pour enrayer le circovirus? Au Québec, depuis un an, un comité comprenant des vétérinaires et des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a été formé dans le but de mieux connaître et de mieux gérer cette maladie, même à l'échelle canadienne.

Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, un vaccin pilote a été mis au point au printemps dernier avec l'accord de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, pour vacciner les troupeaux. Une baisse des cas de maladie s'est fait sentir. De plus, notre régie interne, c'est-à-dire notre façon de travailler dans nos bâtiments, a changé. À l'heure actuelle, la maladie qui a affecté les premiers troupeaux se résorbe, et tout rentre dans l'ordre. Comme la maladie n'a pas touché tous les troupeaux en même temps — elle s'est déclenchée, pour certains, en 2004 —, il a fallu du temps pour que les vétérinaires sachent vraiment ce qui avait produit le déclenchement de la maladie. On a dû attendre un an avant que des procédures ne soient prises et mises en place. Certaines choses ont été corrigées, mais il a fallu presque un an avant qu'on obtienne de bons résultats. Le vaccin a fait un bout de chemin, et la façon de travailler a fait l'autre. C'est graduel, car tout le monde n'a pas été touché en même temps. Les vaccins ne sont pas disponibles pour tous. Même si plusieurs producteurs demandent un vaccin, le

vétérinaire ayant un nombre limité de vaccins, les producteurs ont dû attendre parfois.

[Traduction]

**M. Clare Schlegel:** Puis-je faire une brève remarque?

**Le président:** Bien sûr.

**M. Clare Schlegel:** Nous appuyons le PCSRA, mais nous voudrions qu'il soit remodelé. Vous ne nous entendrez pas dire que ce programme est mauvais et que nous souhaitons son abolition, mais nous croyons qu'on peut y apporter des changements.

Par ailleurs, le circovirus n'est qu'une indication de plus que le règne animal, et même le règne humain, passent de l'ère bactérienne à l'ère virale, et c'est en raison de l'excellent état sanitaire des troupeaux que nous sommes exposés à ce type de problèmes. Ainsi, un renouvellement de la médecine vétérinaire et des procédés, une administration plus rapide des vaccins, etc., s'imposent. Au Québec et en Ontario, il y a une lumière au bout du tunnel. Nous disposons maintenant d'outils auxquels nous n'avions pas accès, et nous voudrions remercier l'ACIA de nous aider dans ce sens.

**Le président:** Merci.

Nous allons entendre M. Hubbard. Allez-y, je vous prie, vous disposez de cinq minutes.

**L'hon. Charles Hubbard (Miramichi):** Merci monsieur le président. Je n'utiliserai probablement pas tout ce temps.

Il est intéressant d'entendre parler des problèmes de notre industrie, aujourd'hui. Dernièrement, j'ai regardé une émission de télévision portant sur les producteurs porcins de Nouvelle-Écosse. Je pense qu'ils ont rencontré leur ministre récemment pour avoir une idée de ce que l'avenir leur réserve.

Par le passé, des économistes ont qualifié le secteur porcin d'industrie de type « toile d'araignée » — de la théorie économique du même nom — pour décrire la façon dont les porcs sont produits et la configuration de l'industrie. Peut-être a-t-on déjà répondu à cela, mais quand on prend toujours plus d'ampleur, il arrive un moment où la toile d'araignée se déchire. Avons-nous atteint un niveau optimal par rapport à nos capacités en matière de production destinée au marché intérieur et à l'exportation? La toile d'araignée est-elle trop grande à l'heure actuelle, ou est-elle viable?

• (1245)

**M. Clare Schlegel:** Qui souhaite se risquer à répondre à cette question? Je me lance.

Il existe des possibilités pour les producteurs de toutes les tailles. Au niveau international, les Danois exportent 90 p. 100 de leur production. Cette proportion est de 50 à 60 p. 100 pour le Canada; nos exportations sont donc à la hausse. Elles dépendent vraiment de notre capacité à concurrencer — notre cadre réglementaire et tous ces facteurs concurrentiels qui permettent à une industrie de réussir —, puis des marchés mondiaux. Que Dieu garde notre industrie d'être frappée par une épidémie. Il est absolument essentiel que nous agissions pour nous préparer à cette éventualité. C'est ce que nous faisons, en collaboration avec le gouvernement. Par rapport à il y a cinq ans, nous avons fait bien du chemin. Nous avons la possibilité de maintenir, voire d'accroître notre production. Mais si la concurrence joue contre nous, nous irons vers une baisse des activités.

**L'hon. Charles Hubbard:** Vos craintes d'une maladie concernent-elles une base génétique étroite, ou tous types de gènes? Y a-t-il des facteurs génétiques en cause, comme c'est le cas dans l'industrie de la volaille?

**M. Don Davidson:** Je pense que l'une des grandes inquiétudes évoquées par Clare sont les maladies animales exotiques. Cela serait catastrophique pour notre industrie. Soixante pour cent de notre production est destinée à l'étranger, et tous les marchés d'exportation seraient fermés pendant une longue période. Le scénario de l'Angleterre se reproduirait. C'est de ce désastre dont parlait Clare. Par ailleurs, en ce qui concerne la génétique, l'état sanitaire des troupeaux et le fait que les porcs sont peut-être plus susceptibles d'attraper de nouvelles maladies, je vous dirais que ces problèmes sont le lot de tous les pays.

**L'hon. Charles Hubbard:** Monsieur le président, j'aimerais formuler une brève remarque.

Lorsque vous allez dans la plupart des restaurants du pays, hormis pour le déjeuner, il est très difficile de trouver du porc. La moitié du menu est composé de volaille.

Vous êtes-vous déjà demandé à quel point les entreprises de restauration au Canada contribuaient à soutenir l'industrie porcine? J'aimerais une courte réponse.

[Français]

**Mme Lise Grenier-Audet:** Depuis quelques années, au Québec, il y a un budget pour la promotion dans lequel les producteurs investissent en collaboration avec les structures d'abattage. On a désigné des personnes qui travaillent à développer les produits porcins pour la restauration, l'hôtellerie et même pour les hôpitaux, etc. Cela fait son chemin, et les produits porcins entrent de plus en plus dans les chaînes de restaurants, comme St-Hubert et Scores au Québec.

La situation s'améliore. C'est un travail de longue haleine, parce qu'il s'agit d'une viande qui est fragile à apprêter. Si elle n'est pas bien apprêtée, elle va devenir dure et on risque d'être pénalisés. Mais les usines de transformation ont trouvé des moyens de mieux faire cuire la viande afin qu'elle soit tendre dans l'assiette.

[Traduction]

**Le président:** M. Rice souhaite revenir sur votre dernière question, je crois, Charlie.

**M. Martin Rice:** Seulement pour souligner une chose qu'on a déjà dite.

Au Canada, la conjoncture dans le secteur de la production porcine demeure excellente. Sur le plan génétique, nous bénéficions toujours d'un avantage notable sur les États-Unis pour ce qui est de la fécondité de nos truies, qui est supérieure de 10 ou 20 p. 100 à celle des truies américaines.

La difficulté, ces dernières années, a été de garder nos porcs au Canada, à cause des vastes productions agricoles fortement subventionnées aux États-Unis. Il est devenu de plus en plus difficile pour notre industrie céréalière de continuer à produire du grain et de conserver sa position d'exportatrice. Mais l'éthanol change la donne. Il sera très intéressant de surveiller l'évolution de la situation, car déjà, dans certaines régions des États-Unis, on manque de céréales. La production d'éthanol requiert du grain, qu'on envoie dans certains secteurs du Dakota du Sud. Si l'Iowa faisait la même chose, nous assisterions à une stabilisation du prix des céréales.

Je pense que ce qui s'est produit et qui nous a placés dans une situation aussi critique, ici, c'est le volte-face effectué par notre

dollar. En trois ans, il a regagné la valeur qu'il avait mis 15 ans à perdre. Cette situation, assez incroyable, s'ajoute à certains problèmes que les entreprises de transformation ont connus. Mais, à n'en pas douter, en matière de production, certains facteurs jouent en notre faveur, dont la santé des animaux.

• (1250)

**Le président:** C'est bien. Merci, monsieur Rice.

Merci, Charlie.

Avant de continuer, j'aimerais faire une remarque. Nous avons un peu discuté de la lutte contre les maladies. L'industrie porcine canadienne est-elle en faveur du zonage? Cette question a été soulevée par des groupes de producteurs au cours de séances précédentes. Êtes-vous favorable à un tel modèle de zonage?

**M. Clare Schlegel:** Oui, très. Et un peu plus tôt cette semaine, nous avons accepté de contribuer à hauteur de 50 000 \$ à l'initiative de West Hawk Lake. Absolument. Il est inconcevable qu'un pays comme le nôtre n'ait pas appliqué une telle mesure plus tôt.

**Le président:** Merci.

Monsieur Roy.

[Français]

**M. Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ):** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Beauchamp ainsi qu'à M. McAlpine.

M. Beauchamp, quand vous dites que nous ne sommes pas concurrentiels face aux Américains parce que nos abattoirs sont trop petits et que le dollar canadien a presque atteint la parité avec le dollar américain, j'ai de la difficulté à comprendre.

Dans un marché normal, le dollar canadien pourrait être égal au dollar américain, et nous devrions être concurrentiels, c'est-à-dire que les Américains n'auraient pas un avantage et que nous n'en aurions pas non plus.

Outre le fait que nos abattoirs sont peut-être plus petits et que notre dollar a presque atteint la parité avec le dollar américain, pourquoi ne serions-nous pas concurrentiels vis-à-vis d'eux sur les marchés internationaux? Est-ce à cause du prix payé aux producteurs? Pourquoi les Américains arrivent-ils à être nos concurrents pour d'autres raisons que le fait que les abattoirs sont trop petits ou que le dollar est à parité?

**M. Paul Beauchamp:** La question des facteurs de compétitivité est vaste. Il y a une quinzaine d'années, notre dollar valait 85 ¢, et l'industrie porcine se portait bien.

J'ai pris soin de mentionner que lorsque notre devise ne valait que 68 ¢, on a négligé les questions de productivité. Cet avantage additionnel nous a permis d'exploiter ces grands facteurs de compétitivité, tant dans le secteur de la transformation que dans celui de la production.

Pendant ce temps, on a assisté à des changements majeurs aux États-Unis. Ils ont commencé à produire de la viande de qualité. Avant, ils produisaient des kilos, ce qui était commode pour eux. Ils convertissaient une protéine végétale en une protéine animale et ils débarquaient. Les Américains sont de plus en plus des producteurs de porcs à l'année: un phénomène qu'on observe au Québec et au Canada. Un changement de mentalité s'est opéré aux États-Unis. La qualité de leur porc s'est améliorée, ce qui nous a rendu un peu moins concurrentiels, malgré qu'on ait toujours eu — et qu'on ait encore — un très bon produit. Quoi qu'il en soit, l'écart par rapport à nos compétiteurs s'est rétréci.

Les producteurs américains ont utilisé un modèle plus productif, c'est-à-dire des unités beaucoup plus grosses. Je ne veux pas dire par là que nous ne sommes pas productifs. L'Ouest canadien peut fonctionner différemment de l'Est canadien, qui a des contraintes environnementales fort compréhensibles. Les producteurs de l'Est ont développé des porcs beaucoup plus lourds que les nôtres, soit entre 97 et 101 kg de carcasse. L'an dernier, au Québec, le poids était de 86 kg. On a apporté certains changements, ce qui a porté ce poids à 92 kg. Pour vous donner une idée, un kilogramme de différence sur une carcasse équivaut à 50 ¢ en perte de productivité pour l'abattoir. C'est un facteur extrêmement important.

Un autre facteur de compétitivité est celui de la taille des établissements. Une production de 10 000 porcs ne permet pas les mêmes économies d'échelle qu'une production de 90 000.

Au Canada, même si nous sommes compétitifs en termes de coûts de main-d'oeuvre, nos conventions collectives sont généralement plus lourdes que celles des États-Unis. Je ne parle pas des travailleurs illégaux qui font fonctionner les usines américaines, ce qui n'est pas le cas au Canada.

Cet ensemble de facteurs fait en sorte qu'on ne fonctionne pas selon les mêmes paramètres. La difficulté n'est pas tant le niveau de concurrence qu'on ne peut pas atteindre, elle est de passer d'une valeur du dollar de 68 ¢ à 93 ¢. Actuellement, la valeur se situe davantage entre 87 ¢ et 88 ¢. Quelle sera la valeur du dollar l'an prochain? Certains prévoient qu'elle sera de 92 ¢, tandis que d'autres prévoient un recul à 85 ¢. À 85 ¢, on respirerait déjà mieux.

L'industrie a été appelée à bouger beaucoup plus rapidement qu'elle ne le pouvait, ce qui l'a déséquilibrée. Nous pouvons atteindre le niveau de compétitivité des Américains. Même si on a maintenu le statu quo pendant trop longtemps, on peut y arriver. Il faut se donner le temps de revoir ensemble nos modes de fonctionnement.

Dans certaines régions du Canada, la production est plus mûre et la taille des productions, plus petite. Il faudra faire preuve d'imagination pour que les producteurs et les transformateurs travaillent en étroite collaboration et de façon plus efficace qu'ils ne le font actuellement. Ils pourraient devenir des partenaires et essayer de créer de la valeur ajoutée.

Si une ferme donnée a des besoins qui génèrent des coûts additionnels, ils ne seront pas intéressés à y répondre s'ils ne sont pas rémunérés en conséquence. La question du partage des coûts n'est pas claire. On doit établir des partenariats où on partagerait les risques. On croit que c'est possible. On a lancé l'idée à des producteurs au Manitoba, ce qui a débouché sur un nouveau partenariat.

À l'heure actuelle, les producteurs de l'ouest de l'Alberta examinent la question avec nous et on a amorcé des discussions. Au Québec, on verra où cela mènera.

On pense qu'on peut rapprocher davantage les fonctions de production et de transformation afin de créer de la valeur au Canada.

• (1255)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Roy.

Vous disposez de deux minutes, monsieur Miller.

**M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Monsieur McAlpine, j'aimerais revenir sur la question que M. Ritz vous a posée un peu plus tôt au sujet du PCSRA. Maple Leaf doit-elle obtenir du financement cette année? Vous n'y avez pas encore répondu. Vous pouvez le faire par oui ou par non. A-t-elle ou non reçu de l'argent par l'intermédiaire du PCSRA?

**M. Rory McAlpine:** Oui.

**M. Larry Miller:** Très bien. Monsieur Beauchamp, est-ce que votre compagnie...? J'ignore si vous élevez des porcs.

**M. Paul Beauchamp:** Non.

**M. Larry Miller:** D'accord.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais faire remarquer que les programmes de stabilisation du revenu agricole tels que l'actuel PCSRA sont mis en oeuvre par les gouvernements pour protéger les producteurs.

Encore une fois, vous pouvez répondre à cette question par oui ou par non. Pensez-vous que des entreprises comme Maple Leaf, Saskatchewan Wheat Pool, ou Cargill, dans le secteur bovin... Croyez-vous que des compagnies comme la vôtre devraient être admissibles à ces programmes gouvernementaux, qui visent essentiellement à protéger le producteur, celui qui se salit les bottes?

**M. Rory McAlpine:** Eh bien, le fait est qu'il s'agit de problèmes ayant un effet sur les revenus des producteurs et, en fonction du modèle de propriété, certains de ces producteurs détiennent, et de loin, une participation majoritaire dans l'entreprise et accusent la plus grande part des pertes lorsque les marchés s'effondrent. Alors à notre avis, la question de la propriété n'est pas vraiment pertinente.

**M. Larry Miller:** D'accord. Je poursuis.

Quel pourcentage de votre abattage quotidien ou hebdomadaire est effectué par l'entreprise ou par un sous-traitant, ce qui revient plutôt au même? En avez-vous une idée?

**M. Don Davidson:** Je pense que cela varie entre 20 et 22 p. 100.

**M. Larry Miller:** Monsieur Schlegel, un peu plus tôt, vous avez mentionné certains des problèmes qu'éprouve l'industrie en ce qui a trait notamment à l'approbation de médicaments; on en trouve certains exemples. Je pense que cela figure dans votre rapport — le délai d'homologation est de 1 200 jours ici, 200 aux États-Unis et 300 en Australie.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples qui démontrent qu'ici, au Canada, ce délai supplémentaire — à mon avis excessif — pour prouver qu'un médicament n'est pas bon...? Y a-t-il une raison pour que l'ARLA prenne autant de temps à évaluer les médicaments?

**M. Clare Schlegel:** Je vais prendre le problème à l'envers, pour mieux vous répondre.

Il y a certainement des exemples où nous n'avons pas accès à ce que nous appelons des instruments dans notre boîte à outils, et où nous sommes désavantagés face à nos concurrents.

L'autre problème qu'il faut régler sans tarder, particulièrement en cas de crise, c'est que, si j'ai bien compris, pour les médicaments destinés aux humains, la situation est inversée. Ces derniers sont moins coûteux au Canada qu'aux États-Unis, mais pour le bétail, c'est tout le contraire.

Nous évaluons donc ce que l'ARLA a fait. Nous avons un groupe intersectoriel de producteurs se penche là-dessus, en tentant de voir comment remédier au problème. La Direction des médicaments vétérinaires prétend, depuis 10 ans déjà, que la situation s'améliorera et que nous pouvons faire des ajustements — mais permettez-moi de vous dire que cela ne se produit pas assez rapidement.

• (1300)

**M. Larry Miller:** Avez-vous des suggestions ou des conseils particuliers à adresser au gouvernement pour qu'il presse l'ARLA d'agir... des changements à proposer?

**M. Clare Schlegel:** Pourrions-nous vous revenir là-dessus?

**Le président:** Oui, absolument, Clare; comme vous voudrez. Vous pourrez nous faire parvenir l'information par écrit.

**M. Clare Schlegel:** Nous travaillons activement. Je ne suis pas certain que nous ayons trouvé des solutions proprement dites, mais je pense qu'en collaboration avec le gouvernement, nous pourrions y arriver.

J'estime que vous devriez peut-être considérer les choses du point de vue de l'agriculture, parce qu'on oppose la santé humaine à celle de l'industrie, et il n'est pas facile pour le gouvernement de trancher. C'est un exercice d'équilibre, et vous devez savoir que la sécurité alimentaire et la santé humaine sont une préoccupation majeure pour nous. Donc, nous ne voulons pas faire de sacrifices à cet égard, mais nous ne voulons pas non plus que notre industrie soit sacrifiée.

**Le président:** La poursuite de l'harmonisation du modèle nord-américain... Si vous l'appliquez à tout, sauf aux produits vétérinaires, vous restez avec un problème de taille.

Merci, monsieur Miller. C'est tout le temps que nous avons.

Mesdames et messieurs, merci beaucoup pour vos témoignages. Un rapport sur le sujet sera présenté au ministre. Nous tentons d'être proactifs et de faire avancer le dossier du cycle de la production porcine, mais bien sûr, le gouvernement ne suit pas toujours.

Nous allons interrompre la séance et poursuivre à huis clos. Je demanderais donc à quiconque ne participera pas à la séance à huis clos de quitter la salle. Merci encore.

[La séance se poursuit à huis clos.]

• (1302)

(Pause)

• (1334)

[La séance publique reprend.]

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Monsieur Easter, vous avez la parole.

**L'hon. Wayne Easter:** Quant à la motion, monsieur le président, c'est en fait une recommandation à l'intention du ministre.

Avant le 31 octobre, le ministre de l'Agriculture n'avait jamais exprimé son intention de consulter les céréaliculteurs de l'Ouest par plébiscite, comme le prévoit la loi. Mais, le 31 octobre, il a informé le comité qu'il était ravi d'annoncer la tenue d'un plébiscite sur l'orge au cours de la prochaine année.

Le but de cette recommandation est que l'on discute également du blé à l'occasion du plébiscite annoncé par le ministre. De plus, dans sa déclaration, le ministre a affirmé, et je le cite:

... nous annoncerons le libellé exact des questions qui figureront sur le bulletin de vote. Jusque-là, je serais heureux de connaître les idées des agriculteurs, de votre comité et d'autres sur la nature de ces questions.

Je crois, monsieur le président, que ce qu'on demande dans la motion relève tout à fait de la compétence du comité. Même dans le document intitulé « Notes sur quelques questions liées à la Commission canadienne du blé », daté du 7 novembre 2006, que nous a transmis le président de la Division du droit et du gouvernement de la Bibliothèque du Parlement, on peut lire:

Le libellé de la question faisant l'objet d'un vote en vertu du paragraphe 47.1 peut être interprété comme entrant dans les modalités du vote. On peut donc conclure que le ministre a le droit de libeller la ou les questions faisant l'objet d'un vote en vertu du paragraphe 47.1. À cet égard, le ministre peut demander ou recevoir un avis de diverses sources.

Je sais que vous vouliez déclarer cette motion irrecevable. Étant donné que le ministre lui-même a affirmé qu'il accueillerait les commentaires des agriculteurs, de ce comité et d'autres, et compte tenu de la teneur du document de la Bibliothèque du Parlement, je pense qu'il serait bon de formuler des recommandations au ministre au moyen d'un rapport à la Chambre. Les questions soulevées ici sont en fait des propositions des agriculteurs eux-mêmes sur ce qu'ils aimeraient voir figurer sur le bulletin de vote.

• (1335)

**Le président:** Voulez-vous discuter de la motion? Est-ce que vous voulez la déposer, ou l'avez-vous déjà fait?

**L'hon. Wayne Easter:** Oui, mais je vous avais dit que j'allais la revoir.

**Le président:** En principe, vous l'avez retirée.

**L'hon. Wayne Easter:** Je pense que c'est discutable. J'aimerais revenir sur...

**Le président:** Je suis embarrassé, Wayne, car en vertu du Règlement de la Chambre, lorsqu'une motion a été déposée puis rejetée pour quelque raison que ce soit, on doit lui apporter d'importants changements avant de pouvoir la déposer de nouveau.

Est-ce que quelqu'un peut me dire si vous l'avez déposée la première fois ou si vous l'avez retirée? Je n'ai pas consulté la transcription des délibérations; je l'ignore.

**L'hon. Wayne Easter:** Je devrais y jeter un coup d'oeil, mais, monsieur le président, je crois que lorsque vous m'avez dit que vous pensiez que ma motion était irrecevable, je vous ai répondu que j'allais la retirer et la revoir, et vous m'avez donné un avis juridique. Je l'ai examiné, et contrairement à ce que vous pensiez, il me donne raison. Je crois donc que nous sommes légitimement saisis de la motion.

**Le président:** Très bien. Elle a été retirée, et maintenant, elle est légitimement déposée.

Je vois que vous voulez discuter de la motion.

M. Atamanenko, suivi de M. Anderson.

**M. Alex Atamanenko:** J'allais simplement dire que c'est ce que je pensais aussi. Si ma mémoire est bonne, c'est ainsi que les choses se sont produites; nous sommes donc légitimement saisis de la motion.

**Le président:** D'accord.

Monsieur Anderson.

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Là est la question. La motion est-elle effectivement sur la table? Vous avez dit que s'il l'avait retirée, il ne pouvait la présenter de nouveau sans lui avoir apporté de profonds changements. Comme il ne l'a pas du tout modifié, je propose que nous levions la séance.

**Le président:** Ce qu'on a fait valoir, c'est que la motion n'avait pas été déposée. Wayne prétend l'avoir retirée.

• (1340)

**M. David Anderson:** Quel est le problème alors? Nous avons été saisis de la motion. M. Easter a présenté sa motion au comité et l'a retirée.

**Le président:** Mais il prétend l'avoir retirée avant qu'on ait eu un débat de fond. C'est le dilemme dans lequel je me trouve. Était-ce...? C'est pourquoi nous en discutons.

**M. David Anderson:** La motion a été présentée, puis elle a été retirée. Selon le Règlement, vous ne pouvez pas soumettre la même motion, à moins que vous l'ayez modifiée. C'est ainsi.

Nous ne pouvons tout simplement pas l'accepter. Elle n'a pas été modifiée. Peu importe s'il s'agit de la motion de Wayne, de la mienne ou de celle de quelqu'un d'autre, on ne peut tout simplement pas présenter tel quel une motion qui a été retirée; c'est pourquoi celle-ci est jugée irrecevable.

**Le président:** Monsieur Bezan.

**M. James Bezan:** Je pense qu'il a raison. Nous étions saisis de la motion. Wayne l'a retirée, mais il l'avait d'abord déposée. Nous n'avons pas voté; toutefois, elle avait été déposée. Il est inutile de présenter cette motion à ce stade-ci puisqu'elle n'a pas changé.

**Le président:** Monsieur Thibault.

**L'hon. Robert Thibault:** Corrigez-moi si je me trompe. Je pense que si un membre présente une motion, et que le président la déclare irrecevable, le député a le droit de contester sa décision. Personne n'aime le faire, alors parfois un député peut dire qu'il va réfléchir aux explications données et qu'il présentera de nouveau sa motion.

Je pense que c'est le cas de Wayne. Il a encore le droit de contester la décision du président. Je ne crois pas qu'il y ait de délai prévu pour critiquer une décision après qu'elle a été rendue.

Deux solutions s'offrent à nous: soit nous acceptons la motion, soit Wayne conteste la décision du président, et dans ce cas-là, le comité décidera s'il veut maintenir ou non cette décision. Si elle n'est pas maintenue, la motion pourra faire l'objet d'un vote. C'est ce que je pense.

**Le président:** D'après ce que je comprends, et le greffier peut me corriger si je me trompe, c'est exact. C'est la façon de procéder.

Souhaitez-vous encore en discuter?

**M. David Anderson:** Qu'en est-il maintenant?

**Le président:** Je demande simplement si on veut toujours en débattre, monsieur Anderson.

En tant que président, je dois déclarer cette motion irrecevable, monsieur Easter, compte tenu des avis juridiques que j'ai examinés et du fait que je ne parviens pas à savoir si la motion a été déposée ou non. Maintenant, c'est à vous d'exercer vos droits.

**L'hon. Wayne Easter:** D'accord, monsieur le président. J'aimerais contester votre décision. Pour toutes les raisons que j'ai déjà invoquées, je crois que la motion est recevable. Je fonde mon opinion sur le fait que le ministre lui-même a demandé des conseils et sur le contenu du document de la Bibliothèque du Parlement.

**Le président:** D'accord. J'ai besoin d'une motion de la part du comité pour...

Monsieur Bellavance, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Français]

**M. André Bellavance:** Je voudrais simplement préciser quelque chose, si cela peut dénouer l'impasse. Je n'étais pas là lors de la discussion, mais mon adjoint avait les « bleus ». M. Easter a dit à un certain moment que si les membres du comité étaient d'accord, il retirerait sa motion et qu'il en rédigerait une autre après avoir examiné l'avis juridique. Il avait donc retiré sa motion. C'est ce qui a été dit. Donc, la motion qu'il vient de déposer devant nous est une nouvelle motion. Si l'autre était irrecevable, la discussion que nous tenons aujourd'hui est inutile. Donc, la nouvelle motion devrait pouvoir être entendue.

[Traduction]

**Le président:** En principe, André, pour être déclarée irrecevable, la motion doit avoir été déposée, et c'est bien que M. Easter l'ait retirée. Il vient de la présenter de nouveau. Conformément au Règlement de la Chambre, un projet de loi peut être présenté une nouvelle fois seulement s'il a été considérablement modifié. Toujours en vertu du Règlement, M. Easter peut présenter le même projet de loi — ou plutôt la même motion — et contester la décision du président; c'est là où nous en sommes.

Donc, pour que ma décision puisse être rejetée, il faut qu'un membre du comité présente une motion, appuyé par un autre député, visant à maintenir cette décision.

Monsieur Easter propose cette motion.

**L'hon. Wayne Easter:** Non, pas que la décision du président soit maintenue.

**Le président:** C'est la façon de procéder. Vous devez voter contre la motion visant à maintenir ma décision si vous voulez la rejeter. Vous pouvez comparer cela au concept de l'abonnement par défaut. C'est ainsi qu'on fonctionne, Wayne.

C'est bien de voir que vous êtes renseignés.

Quelqu'un doit proposer une motion qui dit ceci: « que la décision du président soit maintenue ». Très bien, monsieur Hubbard en fait la proposition, appuyé par M. Boshcoff.

Ceux qui veulent que la décision du président soit modifiée doivent voter contre cette motion.

(La motion est rejetée. [voir le *Procès-verbal*])

• (1345)

**Le président:** La décision du président est annulée. La motion de M. Easter est recevable; nous en sommes maintenant saisis.

Souhaitez-vous discuter davantage de la motion de M. Easter?

On peut y proposer des modifications, Wayne. Je dois poser la question.

**M. David Anderson:** Pouvons-nous passer au vote aujourd'hui?

**Le président:** La motion a été déposée. Comme nous avons reçu un avis de 48 heures, la motion peut être débattue, modifiée et mise aux voix.

Voulez-vous en débattre?

**L'hon. Wayne Easter:** Passons au vote, monsieur le président.

**Le président:** Très bien. La question est mise aux voix.

(La motion est adoptée. [voir le *Procès-verbal*])

**Le président:** La motion étant adoptée, le greffier la présentera dans les deux langues officielles dans un rapport à la Chambre.

**L'hon. Wayne Easter:** L'avantage dans tout cela, monsieur le président, c'est que nous avons pu en apprendre un peu plus sur la procédure parlementaire.

J'ai une question. James, vous aviez une motion. Avez-vous donné un avis de 48 heures?

**Le président:** Oui, c'est tout ce qu'il nous fallait. Nous n'avons pas eu un avis de 48 heures. Comme il nous reste un peu de temps, si nous obtenons le consentement unanime, nous pourrions passer à la motion de M. Bezan tout de suite.

**M. David Anderson:** J'aimerais qu'on respecte les délais et qu'on ne commence pas à contourner la procédure.

**Le président:** D'accord. Nous en discuterons à la prochaine séance.

Avez-vous autre chose à ajouter? Non? Très bien.

La séance est levée.

---









**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**